

DON JUAN D'AUTRICHE.

by M. GACHARD

STORAGE-ITEM
MAIN - LPC

LP9-F21G

U.B.C. LIBRARY

DH 193

G32

1869

THE LIBRARY



THE UNIVERSITY OF
BRITISH COLUMBIA

DON JUAN D'AUTRICHE.

ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

M. GACHARD,

Archiviste général du royaume, membre de l'Académie et de la Commission royale d'histoire;
de l'Académie impériale des sciences de Vienne; de l'Académie royale d'histoire
de Madrid; de l'Académie royale des sciences d'Amsterdam, etc.

TROISIÈME ÉTUDE.



BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

1869

Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*,
2^{me} série, tome XXVII, n^o 4; 1869.

DON JUAN D'AUTRICHE.

ÉTUDES HISTORIQUES.

TROISIÈME ÉTUDE.

DON JUAN ET MARGUERITE.

1.

Ni Vander Hammen, l'historien de don Juan, ni Strada, l'historien de Marguerite d'Autriche, ne nous font connaître les relations qu'il y eut entre ces deux enfants naturels de Charles-Quint. On ignore si, quoique nés à un intervalle d'un quart de siècle l'un de l'autre, la communauté d'origine les rapprocha, si des sentiments réciproques d'amitié et de confiance les unirent. C'est, dans les annales du XVI^e siècle, une lacune que regrettent ceux qui se plaisent à faire de ces annales le sujet de leurs études.

Le silence de Vander Hammen, dont le livre fut écrit à Madrid, doit moins étonner que celui de Strada : où et comment Vander Hammen aurait-il eu communication des correspondances de Marguerite et de don Juan? Les pa-

piers de don Juan, apportés des Pays-Bas par l'ordre exprès de Philippe II, furent vraisemblablement détruits — car ils ne se trouvent pas aux archives de Simancas — après qu'un examen soigneux en eut été fait pour vérifier les soupçons que ce monarque avait conçus de son frère. D'ailleurs, comme on le verra dans la suite de cette Étude, don Juan n'avait pas l'habitude de garder les lettres que Marguerite lui écrivait.

Les papiers de Marguerite, au contraire, conservés avec soin pendant sa vie, furent, après sa mort, déposés dans les archives duciales de Parme. Strada, on le sait, eut à sa disposition ceux qui concernaient les affaires des Pays-Bas sous la régence de cette princesse : n'y a-t-il pas lieu d'être surpris qu'il ait ignoré l'existence de sa correspondance avec don Juan, et, s'il la connut, qu'il n'en dise pas un mot ?

C'est sous les combles du château royal, à Naples, que, au mois de janvier de l'année dernière, j'ai découvert cette correspondance ; et, grâce à l'obligeance parfaite de M. le chevalier Sacco, intendant général de la maison de S. M. le roi Victor-Emmanuel, j'ai pu la parcourir, l'analyser et en copier ou extraire les parties principales. Elle était reléguée là, avec les archives des Farnèses, depuis l'avènement du duc Charles de Parme au trône des Deux-Siciles : sous la dynastie des Bourbons, personne n'avait accès à ces archives, si bien que, hors d'Italie et dans la Péninsule même, on ignorait généralement ce qu'elles étaient devenues.

Qui pourrait dire pendant combien de temps encore les faits que j'ai exhumés de ces documents poudreux seraient restés ensevelis dans l'oubli, si M. Alphonse Vandenpeereboom, qui, durant un ministère de six années, a donné tant de marques de sa sympathie pour les lettres, pour les arts,

pour l'éducation publique (sans parler des autres titres qu'il s'est acquis à la gratitude du pays), n'avait pensé qu'une exploration des archives et des bibliothèques d'Italie pourrait avoir des résultats fructueux au point de vue de la science historique en général et de l'histoire de la Belgique en particulier?

La correspondance de Marguerite d'Autriche avec don Juan forme une liasse d'environ deux cents pièces (1).

Toutes les lettres de don Juan sont de sa main, à l'exception de quelques-unes de celles qu'il écrivit des Pays-Bas; toutes sont en espagnol : don Juan ne se servait que de cette langue.

Marguerite, quels que fussent ses correspondants, écrivait toujours en italien, quoiqu'elle eût passé ses jeunes années à la cour de Bruxelles, où le français était la langue dominante et l'on pourrait même dire la seule que l'on parlât.

Ses lettres à don Juan sont en minutes, de la main de ses secrétaires. Il y en a, dans le nombre, dont l'écriture est faite pour embarrasser les paléographes les plus habiles (2).

II.

Ce fut Marguerite qui, la première, dans le temps qu'elle était à la tête du gouvernement des Pays-Bas, manifesta l'intention d'entrer en rapports avec son frère naturel : par

(1) Elle est intitulée : 1565-1578. *Lettere, originali per la massima parte, di D. Giovanni d' Austria, scritte a madama Margherita.*

(2) Les minutes dont je veux parler sont celles qu'écrivit le secrétaire Nuccio Serigati.

son âge , par sa situation , il lui appartenait de prendre cette initiative. Au mois de février 1565, elle envoyait à Madrid François de Berminicourt, seigneur de la Thieuloye, gouverneur de Béthune et l'un de ses maîtres d'hôtel, pour exposer au Roi quelques points concernant ses affaires particulières (1); elle le chargea de visiter, de sa part, don Juan, pour qui elle lui remit une lettre. Don Juan lui fit la réponse qu'on va lire :

Très-illustre et très-excellente dame, M. de la Thieuloye , votre majordome, m'a délivré, le 29 du mois passé, la lettre de Votre Excellence du 20 février, et, en conformité de son contenu, il m'a visité de la part de Votre Excellence, me disant, suivant sa commission, la volonté et l'amour qu'elle me porte et qu'elle désire me témoigner par des faits, ainsi que le contentement qu'elle éprouve chaque fois qu'on lui donne de mes nouvelles. Je l'ai vu si volontiers — car rien ne saurait aujourd'hui me causer plus de satisfaction que ce qu'il m'a appris de Votre Excellence, dont je baise les mains pour la sollicitude qu'elle a eue en cela et la faveur qu'elle m'a faite, — que je ne peux assez l'exprimer, non plus que l'amour et volonté réciproque que je porte à Votre Excellence, et le désir que j'ai de la servir, comme j'y suis obligé envers une sœur et envers ma dame, et comme le veulent les liens du sang qui nous unissent.

Le seigneur priuce mon neveu (2) est un charmant cavalier, doué de grandes qualités et très-aimé : c'est chose qu'il a héritée de sa mère. Par ce motif, parce qu'il est votre fils, et pour la parenté étroite et l'amitié qu'il y a entre lui et moi,

(1) Voy. *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, pp. 512, 517.

(2) Alexandre Farnèse.

je l'aime tant que son départ me causera un grand isolement : je me suis néanmoins fort réjoui de son mariage (1), qui est si brillant et si convenable aux deux parties. Plaise à Dieu de donner une longue vie à Votre Excellence et aux deux époux, pour que Votre Excellence jouisse de la satisfaction de les voir, eux et leurs petits-enfants, pendant beaucoup d'années, et à moi pour leur témoigner mes sentiments et mon désir de les servir!

Si jusqu'ici je n'ai pas écrit à Votre Excellence, comme j'aurais dû le faire, mon jeune âge en a été la cause. Dorénavant cela se pourra compenser toutes les fois que Votre Excellence me fera savoir en quoi je serai à même de la servir et, suivant mon envie, de la satisfaire. Comme je me suis entretenu longuement avec la Thiculoye, et que Votre Excellence apprendra de lui le surplus de ce que d'ici il lui plaira de savoir, je m'en remets à son rapport.

Notre-Seigneur conserve et augmente la très-illustre personne et l'état de Votre Excellence comme je le souhaite!

De Madrid, le 2 avril 1565.

Je baise les mains à Votre Excellence et suis

Son serviteur et bon frère,

DON JUAN D'AUTRICHE (2).

Lorsque don Juan traçait les lignes qui précèdent, il accomplissait à peine sa dix-huitième année, et déjà l'attention du monde était fixée sur lui. L'ambassadeur Giovanni Soranzo, dans la relation qu'il fit en ce temps-là au sénat de Venise, s'exprimait ainsi sur son compte : « Le seigneur » don Juan a une très-belle figure; une grâce singulière

(1) Avec la princesse Marie de Portugal, petite-fille du roi Emmanuel le Fortuné.

(2) Voy. l'Appendice n° I.

» règne dans tous ses mouvements, et il montre un es-
 » prit rare, si bien que tous ceux qui le voient se prennent
 » pour lui d'une vive affection, et qu'il est aimé non-seu-
 » lement de la cour mais de toute l'Espagne. Le Roi fait
 » beaucoup de cas de lui, quoique jusqu'à présent on
 » ignore quelle situation il a le dessein de lui donner.
 » Plusieurs prétendent que, si le prince (don Carlos) ve-
 » nait à mourir ou qu'il n'eût pas de fils, don Juan serait
 » proclamé héritier du royaume..... » (1). Il est digne de re-
 marquer que, deux années auparavant, le prédécesseur de
 Soranzo à la cour de Madrid, Paolo Tiepolo, tenait un lan-
 gage à peu près semblable : « En vérité, disait-il, l'incli-
 nation de tout le monde pour don Juan est telle que,
 dans le cas où le Roi et le prince mourraient sans des-
 cendants, et qu'il fût en Espagne, et non les fils du roi
 de Bohême, il pourrait bien arriver, au jugement de
 beaucoup de personnes, qu'il fût accepté pour roi pré-
 férentement à d'autres, éloignés par leur résidence, étran-
 gers au pays par leur langue et peut-être d'une religion
 contraire à celle de la nation..... » (2).

(1) « Don Giovanni d'Austria..... è di bellissimo aspetto, in tutti i movimenti tiene grazia singolare, e si dimostra di rarissimo ingegno, tanto che tutti quelli che lo vedono gli prendono affezione grandissima, ed è amato non solamente dalla corte, ma da tutta la Spagna. Il re lo stima anco molto, se bene non si intende finora qual grado disegna darli. Molti vogliono che, se occorresse la morte del principe, ovvero non avesse Sua Altezza figliuoli, egli sarebbe pubblicato erede del regno. ... » (*Relazioni degli ambasciatori Veneti*, sér. I, vol V, p. 121.)

(2) « ... E in vero si vede tanta inclinazione di ognuno verso lui, che in caso che il re e il principe morissero senza discendenza, molti giudicano che se egli in quel tempo fosse in Spagna, e non i figliuoli del re di Boemia, facilmente potrebbe avvenire ch'egli fosse accettato per re di Spagna piuttosto che altri lontano, forestiero di lingua, e forse di religione alieno ... » (*Ibid.*, p. 75.)

Au mois de février 1567, Marguerite dépêcha à Madrid Alonso Lopez Gallo, l'un de ses gentilshommes, pour instruire le Roi de faits très-importants qui s'étaient passés entre le comte d'Egmont et quelques autres des principaux seigneurs des Pays-Bas (1). Le 8 septembre suivant, son secrétaire Machiavel recevait d'elle l'ordre d'aller solliciter de Philippe sa démission du gouvernement de ces provinces qu'elle ne pouvait plus honorablement exercer après les pouvoirs qu'il avait conférés au duc d'Albe (2). Ces deux envoyés furent porteurs de lettres pour don Juan, à qui ils présentèrent les compliments de sa sœur. Don Juan ne manqua pas de lui écrire chaque fois pour la remercier : « Comme je suis assuré, lui disait-il dans une de ces réponses, de la volonté qu'avec tant de raison Votre Excellence a de me favoriser, je la supplie de me la témoigner en m'informant toujours de sa santé et de ce qu'il est en mon pouvoir de faire pour la servir : car il n'est rien qui me puisse causer plus de satisfaction. Et par là Votre Excellence correspondra à l'inclination qu'elle trouvera toujours en moi pour son service, comme l'exigent les liens du sang qui nous unissent (3). »

Cependant les destinées du fils naturel de Charles-Quint

(1) *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 510.

(2) *Ibid.*, p. 571.

(3) « Y porque estoy assegurado de la voluntad que con tanta razon tiene Vuestra Excelencia de hazerme merced, la suplico me la haga de avisarme siempre de su salud y en que la sirva, porque en ninguna cosa la podré yo recibir mayor que en esto : en que Vuestra Excelencia corresponderá á la voluntad que en mí hallará siempre para su servicio, como lo requiere la sangre... » (Lettre écrite de Madrid, le 50 avril 1567.)

L'autre lettre est du 5 octobre.

commençaient à s'accomplir. Le Roi l'avait fait chevalier de la Toison d'or (1), général de la mer (2), et il venait de lui donner le commandement de l'armée destinée à soumettre les Maures révoltés de Grenade. Marguerite, qui se trouvait alors à Civita-Ducale dans le royaume de Naples, lui en adressa ses félicitations. « Votre Excellence, » lui répondit don Juan, a bien raison de m'aimer autant » qu'elle le dit, ayant en moi un frère si obéissant et si » véritablement son serviteur. Je l'assure qu'aucune chose » ne pourrait me donner plus de contentement que l'oc- » casion, si elle s'offrait, d'aller lui baiser les mains..... » Et il ajoutait : « Je ne dirai rien de plus sinon que je suis » très-heureux de la grâce que Sa Majesté me fait en m'or- » donnant d'aller à la guerre (5). »

Après la pacification du royaume de Grenade, don Juan se vit appelé à une mission plus grande encore : Pie V le choisit pour général de la ligue que ce pontife venait de conclure avec le roi catholique et la république de Venise contre les Ottomans.

Il débarqua à Gênes le 26 juillet 1571. Pietro Aldobrandini, l'un des principaux gentilshommes de la duchesse de Parme, l'y attendait pour lui offrir les compliments et les vœux de sa sœur. Don Juan le renvoya avec une lettre où il priait Marguerite, au nom de l'amitié qui les unissait et de-

(1) Le 24 juillet 1566.

(2) Le 28 octobre 1567.

(5) « Tiene Vuestra Excelencia mucha razon de amarme y querermelo tanto como dice, siéndole yo tan obediente y verdadero servidor y hermano; y ninguna cosa me podría dar mayor contento que ofreserse ocasion de poder ver y besar las manos á Vuestra Excelencia..... No diré en esta mas de que estoy muy contento con la merced que Su M^d me haze en mandarme salga en campaña » (Lettre écrite de Grenade, le 15 décembre 1569.)

vait les unir toujours, vu les obligations qui les attachaient l'un à l'autre, de ne mettre jamais de difficulté à lui demander, à lui ordonner tout ce qu'il serait en position de faire pour elle (1). Arrivé à Naples, il chargea don Diego de Mendoza, gouverneur de l'Abruzze, d'exprimer à sa sœur son regret de ce que la nécessité où il s'était trouvé de venir en hâte prendre le commandement de l'armée navale de la ligue ne lui avait pas permis d'aller lui baiser les mains (2).

On conçoit qu'il n'oublia pas d'envoyer à Marguerite le bulletin de la bataille de Lépante (3) : elle le félicita d'autant plus cordialement de la victoire qu'il venait de remporter, que son fils Alexandre y avait pris une part brillante.

Je n'ai pas ici à raconter ce célèbre fait d'armes, ni à expliquer pourquoi il n'eut pas les conséquences que l'Europe chrétienne en attendait : ces détails et ces explications trouveront leur place dans d'autres Études.

Don Juan passa l'hiver et une partie de l'été à Messine, d'où, à plusieurs reprises, il écrivit à sa sœur. Le prince Alexandre, qui l'avait quitté après l'affaire de Lépante, vint l'y rejoindre pendant quelques jours. Don Juan avait été témoin de la valeur déployée par son neveu dans la sanglante bataille livrée à la flotte ottomane, et il en avait fait rapport à Madrid ; il désirait vivement que le Roi donnât au prince quelque charge militaire. Lorsque Alexandre

(1) « Suplico Vuestra Excelencia que con la llaneza y amistad que entre Vuestra Excelencia y mí ha de aver siempre, por las obligaciones que entrambos tenemos, que no ponga dificultad alguna en mandarme y querer de mí todo lo en que podré servirla..... » (Lettre du 27 juillet 1571.)

(2) Lettre du 19 août 1571.

(3) Lettre écrite de Petela, le 10 octobre 1571.

retourna auprès de sa mère, il lui remit pour elle une lettre qui dut être particulièrement agréable à Marguerite : « Le seigneur prince, lui écrivit-il, pourra assurer » Votre Excellence du zèle qu'il a trouvé en moi pour le » servir et lui donner toute satisfaction. Je crois que » celle qu'il a de moi n'est pas au-dessous de celle que » j'ai de lui; elle est réciproquement telle que notre » amitié, notre parenté et nos relations nous y obligent (1)... »

Le 2 août 1572, don Juan appareilla de Messine pour aller rallier les vaisseaux de la ligue qui étaient à Céphalonie, et se porter ensuite au-devant de la flotte turque. Il revint, sans l'avoir rencontrée, à Messine, d'où il se rendit à Naples. Marguerite envoya dans cette capitale Pietro Aldobrandini, avec la mission de le visiter de sa part et de lui recommander les intérêts de son fils. Cette recommandation n'était pas nécessaire, car don Juan avait fort à cœur de contribuer à l'avancement du prince Alexandre. Il répondit à Marguerite : « Je promets à » Votre Excellence que je l'aime et le désire servir beau- » coup plus que je ne saurais le témoigner, parce qu'il est » vraiment le digne fils de sa mère, et qu'il ne sera pas » moins soldat ni moins vaillant que son père (2). » L'histoire est là pour nous dire si ce pronostic se vérifia.

(1) « El señor príncipe podrá dezir á Vuestra Excelencia la voluntad que ha hallado en mí de servirle y darle todo gusto y satisfacion; y así creo yo que no es menor la que tiene de mí que yo la tengo dél; y está tan grande quanto nuestra amistad, dando y conocimiento nos obliga..... » (Lettre du 4 juillet 1572.)

(2) « Yo prometo á Vuestra Excelencia que le amo y deseo servir harto mas de lo que sé mostrar, porque verdaderamente es digno hijo de su madre, y será no menos soldado y valoroso que su padre..... » (Lettre du 5 décembre 1572.)

III

Depuis longtemps don Juan souhaitait de faire la connaissance personnelle de sa sœur; Marguerite n'aspirait pas moins à voir un frère qui, si jeune encore, s'était acquis une gloire égale à celle des premiers capitaines du siècle. Le 5 décembre, don Juan lui annonça qu'il n'attendait que les ordres du Roi sur ce qu'il aurait à faire pendant le reste de l'hiver, pour déterminer le moment où il irait la trouver. Ces ordres lui parvinrent à la fin du mois; il en donna connaissance à Marguerite dans la lettre suivante :

Madame, Sa Majesté a pris la résolution de me commander de rester en ce pays cet hiver. Je le regretterais beaucoup, pour le désir que j'ai de lui baiser les mains, si cela ne convenait autant à son service qu'elle me l'écrivit : mais, sa volonté étant telle, la mienne doit être, par conséquent, de lui obéir. Et, comme c'est maintenant que les affaires de la ligue se traitent et se négocient à Rome, Sa Majesté me commande encore de m'en occuper d'ici, en informant ses ministres qui sont chargés de cette négociation de choses qui donnent toujours lieu à des demandes et à des réponses. Voilà pourquoi, Madame, je ne pourrai réaliser immédiatement l'envie si grande que j'ai de baiser les mains à Votre Excellence. Je crois que, dans vingt-cinq ou trente jours, cette affaire sera arrivée au point que, mon intervention y étant peu nécessaire, j'aurai la liberté d'exécuter ce que je viens de dire; et alors, sans différer davantage, je me mettrai en chemin pour aller voir Votre Excellence : car il n'y a rien pour quoi j'aie autant d'inclination. Dans l'intervalle, Madame, je supplie Votre Excellence, aussi instamment que je le puis, de m'excuser auprès d'elle-

même, puisque, si ce n'était que je ne m'appartiens pas ici, je partirais à cette heure. J'informerai Votre Excellence, quelques jours auparavant, de celui de mon départ, pour le très-grand contentement que je recevrai de lui envoyer une nouvelle qui me réjouira tant. J'ai écrit à monsieur le prince par la voie de Rome, lui donnant avis de ma demeure en Italie et des galères qui vont faire voile pour l'Espagne, où j'aimerais mieux l'accompagner et le servir que le voir aller sans que je puisse en personne rendre compte à Sa Majesté de la valeur, de la diligence et des autres qualités avec lesquelles il l'a servi : car, quoique dans mes lettres, je pense lui en avoir longuement rendu témoignage, j'aurais eu plus de satisfaction encore à le faire de bouche. Je ne sais si monsieur le prince se sera résolu à faire ce voyage ou non, ni en quoi il voudra m'employer; j'attends ses ordres, que j'exécuterai en tout ce qui me sera possible. Sa Majesté prend fort à cœur la continuation de la ligue; elle a ordonné, et à moi principalement, qu'on s'occupe avec efficacité de renforcer sa flotte. On prend en cette conformité toutes les mesures qui conviennent. J'espère en Notre-Seigneur qu'elles tourneront au dommage de l'ennemi, lequel, à ce que l'on apprend, arme à grande furie et avec le dessein de venir à notre rencontre : mais, par bonheur, il nous trouvera plus tôt qu'il ne se l'imagine. Grâce à Dieu, je me porte maintenant bien. Qu'il garde Votre Excellence et lui donne des pâques (1) et des années telles que je le désire.

De Naples, le 9 janvier 1575.

Le très-véritable serviteur et obéissant frère
de Votre Excellence, et qui lui baise les
mains,

DON JUAN D'AUTRICHE (2).

(1) Dans la langue espagnole, les *pâques* signifient ici la fête des Rois.

(2) Voy. l'Appendice n° II.

Enfin, dans les premiers jours de février, don Juan partit de Naples, avec une suite peu nombreuse, pour Aquila, dans les Abruzzes, où, depuis plusieurs mois, Marguerite avait établi sa résidence. Il est inutile de parler des démonstrations de tendresse et de joie avec lesquelles il y fut accueilli. Marguerite avait envoyé au-devant de lui, pour le guider, Florio Tornielli, l'un de ses gentilshommes; durant son séjour à Aquila, elle eut pour lui et pour ceux qui l'accompagnaient les plus grandes attentions; elle voulut lui faire accepter des présents en marque de souvenir, mais il s'en excusa (1).

Les graves affaires qui réclamaient don Juan à Naples ne lui permettaient pas une longue absence : le 19 février, quoique le temps fût affreux et les chemins presque impraticables, il prit congé de sa sœur, en lui promettant de venir la revoir avant de passer en Espagne; tous deux avaient les yeux remplis de larmes (2). Dès le lendemain il lui écrivit :

Madame, la journée d'hier a été rigoureuse pour ceux qui étaient en chemin; mais elle l'a été bien plus encore pour moi, qui venais de quitter Votre Altesse : chose qui me laissera des regrets pendant tout le temps que je serai sans lui baiser de nouveau les mains. J'ai très-bien passé la nuit, les faveurs que Votre Altesse m'a faites à Aquila m'ayant été continuées ici (3).

(1) « È tornato molto sodisfatto di Madama, da chi dicono se appartò con lagrime. Non ha voluto accettar nessuna cosa di molte che gli voleva donare, ma dettogli che per lui le tenga, e che prima che passi a Spagna, tornerà di nuovo a visitarla..... » (Lettre écrite de Naples, le 4 mars 1575, au grand-duc Côme de Médicis par le chevalier Vaini, aux archives de Florence.)

(2) Voy. la note précédente.

(3) La duchesse l'avait fait accompagner de son grand écuyer.

Je pars en ce moment pour Salmore par un temps doux, entièrement dévoué à Votre Altesse, comme je le serai tous les jours de ma vie. Pour cela je supplie Notre-Seigneur de me la donner, et à Votre Altesse la santé, le bonheur et le contentement qu'elle mérite et que je lui soulaite.

De Navellas, samedi. 20 février 1575.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

On remarquera que, dans cette lettre, don Juan donne à sa sœur le titre d'*Altesse*; jusqu'alors il ne l'avait traitée que d'*Excellence*. Ce dernier traitement était le seul que la cour d'Espagne accordât aux princes souverains d'Italie et que ses ministres dans ce pays fussent autorisés à leur accorder. Aux Pays-Bas, où les règles de l'étiquette étaient moins rigoureuses, la duchesse de Parme avait toujours été traitée d'*Altesse* par tous les ordres de l'État.

Don Juan lui-même n'avait officiellement que le titre d'*Excellence*. Lorsqu'il avait été nommé général de l'armée de la ligue, Philippe II avait fait transmettre des ordres exprès à ses ministres, non-seulement en Italie, mais en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Angleterre, pour qu'ils ne lui en donnassent pas d'autre (2) : il toléra toutefois que ceux qui étaient placés sous ses ordres le traitassent d'*Altesse*. Ce ne fut qu'en 1575 que le conseil d'État d'Espagne se détermina à lui attribuer ce dernier titre (3).

(1) Voy. l'Appendice n° III.

(2) *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II, p. 187.

(3) *Ibid.*, t. III, p. 267.

Marguerite, qui, jusqu'à l'entrevue d'Aquila, avait observé envers son frère le style de la chancellerie de Madrid, à partir de ce moment en usa avec lui comme il en usait avec elle.

Don Juan fut de retour le 5 mars à Naples (1), où deux courriers venus d'Espagne l'avaient précédé. Les dépêches que ces courriers lui apportaient ne répondirent pas à son attente; aussi écrivit-il à sa sœur : « De moi je ne sais » encore ce qu'il en sera, ni quand ni pour où je partirai (2). » Il ne s'en appliqua pas moins à armer et avitailler la flotte avec toute l'activité qui dépendait de lui : « Nous nous donnons ici — manda-t-il à Marguerite — » toute la presse que nous pouvons; mais la vérité est » que nous pouvons peu, parce que l'argent nous manque (5). » Il lui annonça cependant, le 5 avril, qu'il espérait, avec la faveur divine, être prêt à la fin du mois ou au milieu de mai (4).

Cette dernière lettre n'était pas encore arrivée à sa destination lorsque don Juan reçut une nouvelle qui vint déranger tous ses plans : celle de la conclusion de la paix entre les Vénitiens et le Turc. Je m'étais flatté de trouver, dans sa correspondance avec Marguerite, quelque indice de l'impression qu'un événement d'une si haute gravité

(1) Lettre du chevalier Vaini à Côme de Médicis, du 4 mars 1575. (Archives de Florence.)

(2) « ... De mí aun no sé lo que haré ni quando ni para donde partiré... » (Lettre du 7 mars 1575.)

(3) « A lo de acá nos damos la priesa que podemos, y á la verdad podemos poco, porque el dinero es menos... » (Lettre du 25 mars 1575.)

(4) « Espero con el favor divino estar lesto al mas largo al fin deste ó mediado el que viene... »

produisit sur lui; j'ai été déçu. La lettre du 5 avril est suivie de celle qu'on va lire :

Madame, si je ne vous ai pas écrit depuis quelque temps, c'est que tout est resté en suspens, et moi principalement, dans l'attente d'une résolution de la cour, où j'ai envoyé le secrétaire Juan de Soto, d'une part, pour rendre compte des choses qui se sont passées et desquelles il est si bien informé; de l'autre, pour savoir et proposer ce que nous ferons, eu égard au temps où nous nous voyons et aux provisions dont nous sommes munis. Jusqu'à ce qu'il revienne, on ne m'ordonne autre chose que d'aller à Messine et d'y rassembler toute la flotte, pour me porter avec elle là où l'exigeront les mouvements des ennemis. En cette conformité je hâte toutes mes dispositions, et, dès que Gio. Andrea (Doria) sera arrivé avec l'infanterie italienne de Lombardie, je presserai son départ pour la Sicile. Dans l'intervalle, je ramasserai tout ce qui se doit tirer du royaume de Naples, pour le prendre avec moi et ne rien laisser à faire après : en cela j'userai d'une grande diligence, car certes je parais être et je suis en effet très-mal ici, et mon honneur en souffre. Avant l'arrivée de ce courrier avec la détermination que j'ai dite, j'ai pourvu de gens et de munitions la Goulette et Malte, et averti d'être sur leur garde les lieux qui courent le danger d'être assiégés. En ce moment, je le répète, je m'occupe de mon prochain départ, en attendant la résolution définitive de Sa Majesté sur ce que je dois entreprendre. C'est là, Madame, en substance notre situation. J'en ai instruit le seigneur prince (Alexandre), tant pour satisfaire à mon obligation qu'afin de le mettre à même de juger de ce qu'il lui convient mieux de faire : en quoi je le seconderai de tout mon possible et avec ardeur. Que Votre Altesse veuille me faire savoir comment elle se trouve et où, et comme la traitent ces chaleurs qui commencent, puisqu'il n'y a personne au monde que cela intéresse plus que moi,

ni qui se réjouisse davantage d'avoir de la santé de Votre Altesse des nouvelles telles que je le désire. Sa Majesté se portait bien; le prince (1) avait une petite fièvre; la princesse (2) allait un peu mieux; toutes les autres personnes de la famille royale étaient en bonne santé; les Pays-Bas étaient en un triste état; le duc (5) qui les gouverne haï à l'extrême, et l'espérance du rétablissement de la tranquillité dans ces pays douteuse, malgré les promesses de ceux qui y commandent.... Moi, grâce à Dieu, je me porte bien, et j'attends, entre autres résolutions, celle que Sa Majesté prendra en ce qui me concerne. Mille gens m'envoient en différents endroits. La chose pour laquelle je fais principalement des instances, et non petites, est de pouvoir aller trouver notre maître, avec lequel je voudrais avoir une entrevue et me résoudre. Dieu amène ce résultat, et garde Votre Altesse avec la félicité et le contentement qu'elle mérite et que je lui souhaite!

De Naples, le 4 juin 1575.....

DON JUAN D'AUTRICHE (4).

Marguerite remercia son frère des informations qu'il lui donnait; elle approuva beaucoup le parti qu'il avait pris d'envoyer le secrétaire Soto en Espagne. Les nouvelles qu'elle avait elle-même des Pays-Bas concordaient avec celles qu'il venait de lui transmettre : « Elles ne me causent pas peu de peine, dit-elle à don Juan dans sa ré-

(1) Ferdinand, fils aîné de Philippe II et d'Anne d'Autriche, né le 4 décembre 1571.

(2) Doña Juana, sœur du Roi.

(5) D'Albe.

(4) Voy. l'Appendice n° IV.

» pousse; et, si Dieu n'y met la main, je crains que le » remède ne soit plein de difficultés (1). »

A quelques jours de là, elle envoya à Naples Marcello Lampugnano, l'un de ses gentilshommes, pour lui rapporter des nouvelles de son frère. Elle savait qu'il lui arrivait assez souvent d'être malade : sa complexion n'était pas forte; il se livrait à des exercices violents, se ménageait peu avec les femmes, et n'employait pas les moyens nécessaires pour prévenir les suites de ces excès.

Lampugnano revint à Aquila, porteur d'une lettre de don Juan où, après avoir remercié sa sœur, en des termes chaleureux, d'une visite qui lui avait été infiniment agréable, il lui faisait confidence de ses projets et la mettait au courant de ses actions :

Madame, lui disait-il,....., en ce qui concerne mon départ d'ici, je parlerai maintenant avec quelque clarté, pour la certitude que j'ai que cette lettre ira aux mains de Votre Altesse. J'ai singulièrement désiré, Madame, faire l'entreprise d'Alger, surtout cette année que la flotte ennemie ne se composera pas d'un assez grand nombre de galères bien armées pour oser s'éloigner autant de ces mers, et à une époque aussi voisine de l'hiver que ce serait à la fin d'août. Mes dépêches à la cour ont été dirigées vers ce but, ainsi que les mesures que j'ai prises ici; et j'y ai été d'autant plus excité que je savais que c'était la volonté de Sa Majesté, quoique, à dire vrai, elle soit très-mal servie de ces ministres (2), qui s'occupent plus

(1) « Fiandra ho nuova che stà nelli termini che Vostra Altezza mi scrive, che non mi dà poca pena; et se Iddio non ei mette la mano, temo che il remedio sarà difficoltoso.... » (Lettre du 15 juin 1575, datée d'Aquila.)

(2) Allusion au cardinal de Granvelle, vice-roi de Naples, et au duc de Terranova, vice-roi de Sicile.

de leurs intérêts que de ceux de leur maître. Pour retourner à mon propos, je dis que, tenant déjà prête pour cette entreprise une grande partie de munitions de guerre, j'ai vu, dans les dernières dépêches d'Espagne, qui ne sont pas encore des réponses à celles qu'a portées Soto, l'impossibilité qu'on parait y trouver à la cour. Et, comme la saison est déjà si avancée, que beaucoup de choses manquent encore, que la résolution se fait attendre de là d'où elle devrait venir, et qu'on y incline plutôt à ce qu'on voie ce que l'ennemi voudra faire, j'ai préféré enfin changer d'opinion que de risquer, n'ayant pas les moyens nécessaires, ce qui se pourrait risquer dans ladite entreprise. En conséquence, j'irai sans délai à Messine, où je serai en position, tant de surveiller les mouvements de la flotte ennemie que de tenter, si elle nous en donne quelque lieu, l'attaque de Tunis pour laquelle nous avons, je crois, ce qui convient, au cas que le temps ne me fasse point défaut. Il est certain que, dans la pensée que nous aurions été à Alger, j'écrivis avec de grandes instances à Sa Majesté, lui rappelant les mérites du seigneur prince (1) et son désir d'être employé dans cette expédition où, si elle s'était réalisée, j'aurais voulu le voir. C'est là, Madame, en substance, ce qui se passe et le compte que je puis rendre à Votre Altesse de moi et de ma charge. Je continuerai toujours à le faire selon qu'en fourniront matière les occasions et le temps. Je crois qu'à la fin de cet été j'aurai certainement la permission de passer en Espagne : avant d'en user, mon intention est en tout cas d'aller baiser les mains de Votre Altesse; mais quand et comment, c'est ce que je dirai lorsque je saurai ce qu'il en sera de moi. Je la supplie, en attendant, de m'avoir en sa mémoire et en sa grâce, et de me donner toujours des nouvelles de sa santé : car selon qu'elle sera je serai tranquille et content.....

(1) Alexandre Farnèse.

Je supplie Votre Altesse de garder pour elle seule ce que je lui écris dans cette lettre, et de la déchirer après l'avoir lue, parce qu'enfin les papiers sont des papiers. J'ai ordonné à don Rodrigo de Benavides de se procurer un portrait de moi pour l'envoyer à Votre Altesse; je crois que Marcello, à qui je me remets de tout le surplus que Votre Altesse désirera savoir, en pourra être le porteur.

De Napies, le 26 juin 1575.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

On vient de voir la recommandation de don Juan à Marguerite de brûler ses lettres; on va apprendre comme il en usait lui-même à l'égard des lettres de Marguerite. Sa sœur lui avait adressé la prière de ne laisser lire par personne ce qu'elle lui écrivait; il lui répond : « C'est un soin » que j'ai toujours; et, pour plus de sûreté, j'ai l'habitude » de déchirer vos lettres aussitôt que j'y ai répondu. A mon » avis, c'est ce qui vaut le mieux et qu'il convient que » nous pratiquions entre nous deux, parce qu'enfin les » papiers sont des papiers (2). » Il faut se féliciter, pour l'histoire, que Marguerite n'ait pas suivi ce conseil.

Le 5 août, don Juan mit à la voile pour Messine, où il arriva le 8. Il écrivit de là à sa sœur :

..... Je ne sais, Madame, ce que nous ferons pendant ce peu d'été qui nous reste. Je suis ici attendant chaque jour la flotte

(1) Voy. l'Appendice n° V.

(2) « Lo que Vuestra Alteza me manda de que sus cartas no las vea nadie, huso siempre hazerlo; y á mayor seguridad tengo por costumbre de romperlas en acavando de responder á ellas. Es, á mi juicio, el partido que mas vale, y el que conbiene que sigamos entrambos, porque al fin son papeles papeles. » (Lettre écrite de Palerme, le 8 novembre 1575.)

ennemi; mais il ne nous sera pas possible de la combattre, si nous ne sommes pas plus forts : car, pour mes péchés, notre infériorité à son égard n'est pas petite. C'est une chose qui me peine en l'âme et que j'attribue à ma mauvaise fortune, que nos forces et celles de l'ennemi ne soient pas un peu plus égales. Certes, pour lui livrer bataille, je ne voudrais pas que l'égalité fût absolue : je le ferais alors même qu'il aurait sur nous un grand avantage ; mais celui qu'il a est trop grand. Je m'efforce cependant de gagner du temps afin de pouvoir, s'il m'en reste un peu, aller attaquer Tunis : quoiqu'il y soit entré du secours, j'espère en Dieu que nous nous en emparerons, si l'ennemi m'en laisse quelque peu le moyen.....

De Messine, le 19 août 1575.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

Les espérances de don Juan ne furent pas trompées : le 11 octobre, il entra dans Tunis presque sans coup férir.

IV.

Après cette heureuse expédition, don Juan revint à Naples. Il y avait trois choses qu'en ce moment il souhaitait avec ardeur : accomplir un vœu qu'il avait fait à Notre-Dame de Lorette lors de la bataille de Lépante, visiter une seconde fois sa sœur, et passer en Espagne. Les dépêches qu'il reçut du Roi lui faisaient entrevoir la possibilité de remplir le dernier des objets qu'il avait en vue,

(1) Voy. l'Appendice n° VI.

mais elles l'obligeaient de renoncer aux deux autres : Philippe lui ordonnait de se rendre directement de Naples à Gènes. Il en instruisit Marguerite, en lui exprimant le déplaisir qu'il en éprouvait (1).

Il croyait ne s'arrêter à Naples qu'une quinzaine de jours (2); il y resta cinq mois. Dès le 28 novembre, il mandait à sa sœur que l'époque de son départ pour l'Espagne était fort incertaine, car il se trouvait chargé d'une flotte, de gens, de dépenses à faire et de comptes à payer, sans avoir à sa disposition un seul réal ni le moyen de s'en procurer (3). « Il en résulte — lui disait-il — que je » souffre la plus grande peine que j'aie jamais eue. J'ai » mis en gage mon argenterie et je me suis endetté per- » sonnellement pour licencier un corps d'infanterie ita- » lienne et donner congé à un certain nombre de galères; » mais il me reste considérablement à payer, puisque ni » aux équipages des navires ni à l'infanterie espagnole » et allemande je ne puis donner même un ducat. Je cher- » che de l'argent par toutes les voies possibles; je ne sais » ni quand ni comment j'en trouverai, si toutefois j'en » trouve, et, n'en trouvant pas, ce qu'il en sera de moi : » car m'éloigner d'ici en y laissant les choses dans le mau-

(1) « Sepa Vuestra Alteza que me manda Su Magestad que me embarque y que, sin tocar en ningun cavo, me baya á Génova. Lo siento, porque querria antes en todo caso visitar á Nuestra Señora de Loreto, que solo e ofrecido y tengoselo muy bien devido, y besar otra vez las manos de Vuestra Alteza. Esto solo me da cuydado, y esto solo querria poder hazer.... » (Lettre écrite de sa galère devant Palerme, le 8 novembre 1575.)

(2) « Creo con todo que en xv dias podré despacharme..... » (*Ibid.*)

(3) « Porque me hallo cargado todavía de armada, de gente y de gastos y de cuentas, sin un real ni aun espediente de hallarle..... » (Lettre du 28 novembre 1575.)

» vais état où elles sont ne convient ni au service de Sa
 » Majesté ni à ma réputation, et, d'un autre côté, je ne
 » vois pas comment j'y puis demeurer dans la situation
 » où je me trouve. Le cardinal (1) dit qu'il fait tout ce
 » qu'il peut : il faut qu'il ne puisse pas grand'chose, car
 » en effet il ne fait rien (2). » Le 9 janvier 1574, à l'oc-
 » casion de la naissance d'un fils du prince Alexandre sur
 » laquelle il adresse ses félicitations à Marguerite, il revient
 » sur ce sujet : « La chose qui me peine le plus au monde,
 » — lui écrit-il — après l'impossibilité où je me suis
 » trouvé d'aller voir Votre Altesse, est de n'avoir pu en-
 » core partir pour l'Espagne; Votre Altesse doit donc
 » croire que je fais largement tout ce qui dépend de moi
 » afin d'être libre. Mais le crédit et la réputation impor-
 » tent tant que, pour conserver ceux que Dieu m'a don-
 » nés, force m'est de demeurer ici jusqu'à ce que j'aie pu
 » contenter cent mille gens que ma présence fait patienter,
 » et qui, si je partais, pousseraient des clameurs et des
 » plaintes contre moi jusqu'au ciel (5). » Enfin, le 8 mars,

(1) De Granvelle, vice-roi de Naples.

(2) « Así paso el mayor trabajo que he tenido jamás. He empeñado plata y prendas mías para despedir un golpe de infantería ytaliana y para despachar una banda de galeras; pero harto me queda, pues ni á naves ni á infantería española ni alemana puedo dar un ducado. Ando buscándolo por todas las vías posibles. No sé quando ni como lo hallaré, si lo hallo, y no hallándolo, qué he de hacer de mí, porque bolver las espaldas á tanta máquina, dexándola tan quebrada, no conbiene ni al servicio de Su Magestad ni á mi reputacion; pues estar así tan poco veo como se pueda. El cardenal diz que haze lo que puede; pero deve poder poco, porque en efeto no haze nada... »

(5) « Este último de mi yda en España es la cosa que mal pena me da no verla ya executada, despues de no lo estar el ver á Vuestra Alteza; y así es de creer que hago largamente mi posible en despacharme : pero

il reçut un courrier du Roi qui lui apportait en lettres de change une partie de l'argent dont il avait besoin pour le paiement des troupes de terre et de mer (1); il s'occupa alors de ses préparatifs de départ.

Il s'était embarqué à Naples le 15 avril, avec l'intention de descendre d'abord à Gaëte (2). Durant ce trajet, des dépêches lui parvinrent d'Espagne qui lui firent éprouver une amère déception. Laissons-le exprimer lui-même ses sentiments à cet égard. Voici ce que, après son arrivée à Gènes, il écrivit à Marguerite :

Madame, déjà, par d'autres voies, Votre Altesse aura su, en substance, le dernier ordre que j'ai reçu de Sa Majesté, me prescrivant de rester en Lombardie : chose qui me peine beaucoup plus que je ne saurais le dire, pour toutes les raisons que Votre Altesse comprend si bien, et particulièrement parce que mon voyage à la cour aurait été de plus de fruit que ma demeure en ce pays. Je me suis en conséquence résolu à envoyer le secrétaire Juan de Soto en Espagne, pour qu'il y négocie tout ce dont j'avais pris note et qui ne sera pas peu. Pendant ce temps je me tiendrai à Vigevano, à vingt milles de Milan, sans m'occuper en rien des objets de ma commission jusqu'au retour dudit Soto : car plutôt que de mettre à l'aventure, sciemment et sans aucun avantage, ce que j'ai acquis d'honneur, il vaut mieux que je ne fasse rien, au moins jusqu'à ce que Sa Majesté en décide autrement. Ce que je pré-

vale tanto el crédito y reputacion que, conservando el que Dios me a dado, es fuerza dexarme estar hasta dexar contentas cien mil gentes que con mi presencia se entretienen, y que sin ella clamarian al cielo con quejas y lamentos de mi..... » (Lettre du 9 janvier 1574.)

(1) Lettre du 9 mars 1574 à Marguerite.

(2) Lettre à la même, écrite de Naples le 15 avril.

tends principalement à l'heure qu'il est, c'est de prendre la mer avec la flotte pour mettre obstacle, autant que possible, aux desseins de l'ennemi : entreprise dans laquelle il y aurait peut-être plus d'honneur à gagner que dans ce pays, où je ne vois pas à quoi j'aurai à consacrer mes soins. Je recommande aussi à Soto, au cas qu'à la cour on parle de m'envoyer aux Pays-Bas, de déclarer qu'avant de me charger d'une telle commission, il convient que je voie Sa Majesté, et que je ne pourrais l'accepter sans cela. L'ordre que Sa Majesté me donne est d'aller à Milan jusqu'à ce qu'elle me mande autre chose, pour de là tenir en respect les voisins, faire passer des secours aux Pays-Bas, et m'occuper d'autres affaires de la même nature, S. M. voulant que j'intervienne dans tout ce qui touche la guerre; et elle me dit que ce sera pour cet été seulement. Dieu le veuille ainsi, comme je l'espère! C'est là, Madame, en substance, le contenu de la dépêche du Roi et ce à quoi je me suis déterminé : car je reste très-peu pourvu d'argent et avec une autorité fort amoindrie. Je ne me mêlerai donc de rien, mais je remettrai tout au marquis d'Ayamonte (1); et je m'établirai à Vigevano jusqu'à ce que Soto revienne. Pour une raison, je suis certainement charmé de demeurer en ces quartiers : c'est que j'y jouirai du voisinage et de la compagnie du seigneur prince (2), qui s'est décidé à n'aller pas maintenant en Espagne : ce dont je suis très-content, d'abord à cause du voisinage et de la compagnie dont je viens de parler, et ensuite parce que nous paraîtrons ensemble devant Sa Majesté. Je pars aujourd'hui pour aller coucher à Sarraval; de là je poursuivrai mon chemin, dans l'espoir, qui me rend très-joyeux et très-empressé, de rencontrer en route le seigneur prince. De ce qu'il en sera ultérieurement de moi, j'en rendrai compte à

(1) Gouverneur de l'État de Milan.

(2) Alexandre Farnèse.

Votre Altesse, que je prie Dieu de garder comme je le désire.

De Gènes, le 6 mai 1574.

Le plus grand serviteur de Votre Altesse et son
frère obéissant qui lui baise les mains,

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

Marguerite, cette fois encore, approuva le parti qu'avait pris son frère d'envoyer le secrétaire Soto en Espagne. Quoique les ordres qu'il avait reçus de Madrid ne fussent pas conformes à ses vues, elle l'engagea à se conformer aux volontés du Roi, car, en le faisant, il ne pouvait pas commettre d'erreur (2). Cette princesse professait un grand respect pour Philippe II, dont pourtant elle n'avait pas toujours eu à se louer.

A la fin de juillet, don Juan apprit, à Vigevano, que la Goulette et Tunis étaient menacés par la flotte turque : sans en attendre l'autorisation du Roi, il alla, dans le dessein de secourir ces deux places, s'embarquer à la Spezzia, d'où il fit voile pour Naples; il emmenait avec lui Alexandre Farnèse. De Naples il passa à Messine, à Palerme, à Trapani. C'était trop tard : les forces qu'il put rassembler n'étaient pas suffisantes pour lui permettre de présenter la bataille à la flotte turque; en outre, il lui fallut lutter contre les vents. La Goulette succomba le 25 août, et le fort de Tunis le 15 septembre.

Cette double perte causa à don Juan un vif chagrin,

(1) Voy. l'Appendice n° VII.

(2) « Che così facendo, no si può errare.... » (Lettre du 4 juin 1574, écrite d'Aquila.)

dont on trouve l'empreinte dans la lettre suivante qu'il écrivit à sa sœur :

Madame, que Votre Altesse me tienne pour justement excusé, si je n'ai pas répondu à ses deux lettres du 19 et du 28 août : car le temps et le moyen de le faire m'ont vraiment manqué au milieu de mes déplacements continuels; et encore à présent je dis à Votre Altesse que j'ai tant d'affaires sur les bras que je puis à peine donner de mes nouvelles. Ce qui s'est passé dans ces parages, Votre Altesse l'aura appris par monsieur le prince et d'autres avec plus de détails que je ne lui en donnerai ici : j'en suis émerveillé et j'en ressens une douleur extrême, non pas tant encore pour la perte des places de Barbarie que pour ce que l'ennemi se retire victorieux et honoré, tandis que nous autres nous nous occupons à rassembler notre flotte et que l'argent, auquel on regarde tant, se dépense mal à propos et sans aucun fruit. Le même jour que je quittai Naples, la Goulette fut prise, et j'avais réuni tout au plus une moitié de flotte à Palerme, quand il en fut de même de Tunis : de manière que la diligence que je mis à partir de Lombardie, sans en avoir reçu l'ordre, a été inutile; qu'aurait-ce été si je l'avais attendu, puisque ce fut seulement à Palerme qu'il me parvint? Enfin, Madame, la situation des affaires est pleine de dangers, et en vérité, la faute n'en est pas tout entière à Sa Majesté : le tort qu'elle a est de permettre que ceux qui gouvernent ses provinces ne prennent pas le même souci de l'État qui les avoisine et même de celui qui est plus éloigné, que de l'État dont ils ont respectivement la charge. Que Votre Altesse considère de plus que nous laissons s'écouler le temps qu'il faudrait employer, non-seulement à mettre obstacle aux desseins de l'ennemi, mais encore à exécuter ceux que nous devrions former nous-mêmes. J'espère apprendre, à tout moment, que l'ennemi s'est retiré : il l'aura certainement fait depuis quelques jours,

si ce temps, qui nous est si contraire, le lui a permis. Je crois bien que, pour cette année, il ne nous reste plus rien à espérer ni à craindre : car l'hiver a commencé et les occasions ont cessé pour tous, mais surtout pour nous, qui ne savons en saisir aucune, et n'avons le moyen d'entreprendre chose qui vaille. Tout enfin se réduira à ce que, comme de coutume, nous nous en retournerons bien ou mal; et moi certainement, sans plus différer, je passerai en Espagne. C'est l'objet que maintenant j'ai en vue; mais j'en informerai préalablement Votre Altesse, et même, si c'est possible, j'irai lui baiser les mains. Sur la dernière lettre de Votre Altesse, qui était en réponse à une de moi, j'ai peu de chose à dire, et moins encore sur la première, puisque ce qui touche l'autorité et l'honneur de monsieur le prince, il sait que j'en fais le même cas que de ce qui me touche personnellement; et assurément l'une des choses pour lesquelles j'ai regretté que quelque occasion de combattre ne se soit pas offerte, est de n'avoir pu faire avec lui ce que je projetais. Je m'en rapporte là-dessus au témoignage de monsieur le prince, que j'aime comme je le dois à Votre Altesse, à toute sa maison et à moi-même, puisque je lui suis si proche parent et si grand ami. Nous nous faisons continuellement très-bonne compagnie, et il en sera ainsi toutes les fois que nous serons ensemble, comme il l'écrira, je crois, plus au long à Votre Altesse. J'attends de jour en jour Juan de Soto, qui est arrivé en Italie : mais quelles bonnes dépêches seront celles qu'il rapporte, après que je l'ai envoyé à la cour il y a cinq mois, avertissant de ce qui est arrivé et proposant les moyens de le prévenir!.....

De Trapani, le 5 octobre 1574.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

(1) Voy. l'Appendice n° VIII.

Revenu à Naples dans les premiers jours de novembre, don Juan en partit le 21 pour l'Espagne. Dans une lettre écrite de Madrid, le 15 février 1575, il raconte ainsi à sa sœur l'accueil qui lui a été fait par le Roi et les dispositions de Philippe à son égard :

Madame, je suis, gloire à Dieu, arrivé il y a quelque temps à cette cour, où j'ai reçu tant de faveurs de Sa Majesté que, pour cela seulement, je regarderais mon voyage comme ayant été ou ne peut plus opportun..... Depuis que je suis ici, j'ai lieu de croire que l'on comprend les affaires d'Italie d'une tout autre façon qu'auparavant. Je m'étais flatté, comme j'avais supplié Sa Majesté de le trouver bon, de faire à Madrid un séjour d'une certaine durée; mais enfin il a été résolu de me renvoyer en ces quartiers-là, et avec une hâte telle qu'on apporte une extrême célérité à m'expédier. Je pense que je partirai au milieu du mois prochain, et je pense aussi que j'irai commencer un nouveau genre de service, en conformité de ce qui convient à celui de Sa Majesté. Cependant on s'applique à écarter tous les obstacles et à accélérer la provision de ce avec quoi je dois servir Sa Majesté et défendre ses États et été. A tout cela je donne une presse si grande que, chaque jour, dans les conseils et ailleurs, je ne fais pas autre chose; mais nous sommes déjà si près de l'été que je ne me contente que de ce que je vois.

Et il ajoutait :

Ici, Madame, ce ne sont que conseils : tous les jours j'en préside deux, sans compter mille autres occupations qui ne me laissent pas un instant à moi (1).

Le 29 mars, il quitta Madrid, prenant le chemin de

(1) Voy. l'Appendice n° IX.

Carthagène, où il monta sur le navire qui devait le ramener en Italie.

v

Dès qu'il fut de retour à Naples, après une traversée des plus laborieuses, don Juan écrivit à sa sœur :

Madame, j'ai laissé Sa Majesté en bonne santé, grâce à Notre-Seigneur, mais extrêmement fatiguée des affaires, comme on a bien des raisons de le craindre, et que cela se voit d'ailleurs à son visage et à ses cheveux qui ont blanchi. Les nouvelles que je puis donner de notre cour à Votre Altesse sont certainement peu satisfaisantes, parce que, Sa Majesté n'ayant personne sur qui se reposer, chacun se trouve dans l'embarras, notre maître se fatigue à l'excès, et les affaires ne sont pas traitées de la manière dont elles l'étaient autrefois. C'est vraiment grande pitié que l'état où j'ai laissé cette cour : néanmoins je certifie à Votre Altesse que j'aurais souhaité — et je fis pour cela tout ce que je pus — de n'en point partir. Mais il parut à Sa Majesté qu'ici je pouvais la servir de nouveau en un temps et dans des occasions d'importance; et, comme toujours, je me suis soumis à sa volonté..... Je confierai à Votre Altesse, mais seulement pour elle, et j'ai plusieurs motifs de la supplier qu'il en soit ainsi, que je suis porteur d'un ordre de Sa Majesté touchant ce que chacun de ses ministres a à faire, ordre qui consiste en ce qu'ils m'obéissent; mais je ne dois en user que quand quelqu'un d'eux se persuadera le contraire : ce qui n'arrivera pas, je pense, parce qu'ils ont été officiellement informés de l'intention de Sa Majesté.....

Naples, le 19 juin 1575.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

(1) Voy. l'Appendice n° X.

Philippe II avait en effet nommé don Juan son lieutenant général en Italie, et en même temps il avait remplacé le cardinal de Granvelle, dans la vice-royauté de Naples, par le marquis de Mondejar.

Les troubles de Gènes, où la discorde avait éclaté entre les anciens et les nouveaux nobles (1), donnaient en ce temps-là beaucoup de soucis à don Juan. A son passage par cette ville, alors qu'il revenait d'Espagne, il y avait trouvé les choses dans une situation telle qu'il avait cru devoir envoyer au Roi son nouveau secrétaire, Juan de Escobedo, pour lui demander des instructions. Il venait depuis peu de les recevoir, et il avait pris ses mesures en conséquence lorsque, le 50 septembre, il écrivit à Marguerite :

Madame, ces affaires de Gènes vont comme vous en aurez été informée. Le pape ne veut absolument pas se persuader de la bonne et pacifique intention de Sa Majesté, laquelle est de ne permettre que personne intervienne entre les Génois; et c'est dans ce but qu'en son nom je tiens ses troupes presque rassemblées. Je désire, puisque, depuis l'arrivée d'Escobedo, j'en suis laissé l'arbitre, que les forces de Sa Majesté soient libres afin de s'opposer, l'été prochain, à notre commun ennemi le Turc. A cet effet, je presse de mon côté pour que, si un arrangement doit se faire entre les nobles vieux et nouveaux, il se fasse sous peu de jours: autrement je permettrai l'action des troupes, de manière que, cet hiver, nous puissions prévoir ce qu'il en sera de nous l'été. Pour rendre compte de tout à Sa Sainteté et la supplier de ne pas se fâcher, mais de laisser le soin de pacifier ces troubles à celui

(1) VANDER HAMMEN, livre V, parle longuement de ces troubles.

que cela regarde et dont le seul but est de protéger la république, comme par le passé, j'ai envoyé Escobedo à Rome. Cependant je crois que les vieux et les nouveaux nobles de Gênes suspendront les hostilités pour quinze ou vingt jours, pendant lesquels on se concertera sur des bases d'accommodement, ou l'on connaîtra le but de ces pouvoirs et décrets que donnent ceux du dedans. Enfin la tranquillité ou l'agitation de la république consiste en un seul point, et c'est que Sa Sainteté ne se passionne pas, mais qu'elle fasse l'office de père commun et d'ami de la justice, sans se déclarer pour personne contre son bras droit, qui est Sa Majesté. Tel est succinctement l'état de ces commencements de troubles.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

A la fin de cette année, don Juan réalisa deux projets qu'il avait formés depuis longtemps : il alla une seconde fois visiter Marguerite à Aquila, et le 1^{er} janvier 1576, il se trouva à Notre-Dame de Lorette, où il gagna le jubilé accordé par Grégoire XIII. Il repassa par Aquila, en retournant à Naples (2). De cette dernière ville il écrivit à sa sœur, pour lui exprimer ses regrets de l'avoir quittée et le désir de recevoir fréquemment de ses nouvelles; lui annoncer que, si le temps n'y mettait obstacle, il partirait, le 2 ou le 5 février, pour la Lombardie, où sa présence était instamment réclamée, surtout par rapport aux affaires de Gênes, et que de là il tâcherait de passer en Espagne. Il l'entretenait, de plus, de ses démêlés avec le nouveau

(1) Voy. l'Appendice n° XI.

(2) Lettres de don Juan à Marguerite écrites de Naples le 1^{er}, de Sulmona le 21, de Montréal le 28 décembre 1575, de Camerino le 5 et de li Navelli le 11 janvier 1576.

vice-roi de Naples, qui prétendait être respecté à l'égal de Dieu et dont la nature était celle d'une bête. Il lui disait aussi qu'il avait trouvé les choses à Naples dans un état pire que celui où il les avait laissées, l'argent, les provisions et les moyens de s'en procurer manquant également (1).

Sur ces entrefaites, il reçut des dépêches de Madrid qui dérangèrent ses combinaisons : le Roi lui mandait qu'après avoir été en Lombardie il revint à Naples, pour veiller pendant l'été à la sûreté des côtes d'Italie. Ces dépêches furent pour lui un sujet de vive contrariété (2). Il n'eut pas toutefois à y donner exécution, des circonstances étant survenues qui exigèrent de nouvelles déterminations de sa part, comme on va le voir par la lettre suivante, qu'il adressa de Procida, le 4 avril, à Marguerite :

Madame, je pense que vous aurez appris de Gio. Ferrante comment j'ai renoncé au voyage de Lombardie, à cause qu'au moment où je me disposais à partir, il fit un si mauvais temps qu'il ne m'eût pas été possible de naviguer. Depuis, les bonnes nouvelles qui nous arrivèrent de Gènes, et les craintes que de ce côté-ci on avait des mouvements de la flotte turque, firent juger que ce dernier objet était celui auquel il convenait principalement de pourvoir; et cela fut confirmé par les ordres que nous reçûmes de Sa Majesté. Mais nous sommes, pour nos péchés, tellement dépourvus de tout, et notamment d'argent et des autres choses nécessaires au soutien de la guerre, que, je le certifie à Votre Altesse, les places que l'ennemi voudra attaquer ne tarderont à se rendre qu'autant qu'il jugera à propos

(1) Lettre du 24 janvier 1576. Voy. l'Appendice n° XII.

(2) Lettre du 14 février 1576 à Marguerite, écrite de Naples.

de le différer : car, outre ce que j'ai dit, nous avons une foule d'embarras dont chacun est plein de difficultés. Que Votre Altesse considère quelle jolie charge est la mienne, et en quel état je dois me trouver ! J'en ai instruit Sa Majesté, par don Juan de Cardona, aussi clairement que je le devais, et j'ai fait pour ma part tout ce qui a dépendu de moi, quoique nous sachions que cela ne suffit point pour opérer des miracles ; et ceux-ci il est donné à Dieu seul d'en faire. Pour moi certes c'en serait un très-grand que la flotte turque ne vint pas, comme on le dit, cette année : car, si elle vient, et puissante comme elle l'est d'ordinaire, elle nous trouvera sans troupes, sans vivres, sans munitions, enfin, pour abrégér, sans rien de ce qu'il nous faudrait, et cela faute d'argent, et pour les ressources nulles ou insignifiantes qu'on m'envoie de la cour et qu'ici l'on me fournit. Néanmoins, voulant satisfaire à ce que je me dois à moi-même, je partirai sous peu de jours pour Syracuse ; de là, si ma santé me le permet, je tâcherai de mettre les gens que je pourrai dans Malte, ou, si je ne puis davantage, je me porterai, avec ceux qui voudront me suivre, là où la nécessité sera le plus grande, puisque pour d'autres dispositions il n'y a pas de troupes qui aient été levées, ni un réal pour tirer de leurs logements les garnisons ordinaires. D'ici j'emmenèrai quelques compagnies, et je partirai avec vingt-deux galères ; le marquis de Santa Cruz ne tardera pas à me suivre avec celles de sa charge. Le surplus de ce qu'il y a à garder, c'est-à-dire la Sardaigne, Maillorque et les autres îles, Dieu le veuille prendre sous sa garde ! il en a la puissance. Tel est, Madame, en somme, le très-misérable état où nous nous voyons. Je m'en vais de Naples, parce que il y a tant de personnes qui viennent me demander de l'argent et que j'en ai si peu que, pour ne pas perdre mon temps à leur répondre, pour ne pas leur refuser non plus ce qu'elles réclament si justement et, pour me délivrer de cent mille autres embarras du même genre, je me réjouis principalement de m'éloigner de cette Babylone de désordre.

En vérité, je crains beaucoup que celui des Pays-Bas ne soit très-grand en ce moment, ces provinces, qui sont exposées à tant de dangers, se trouvant sans gouverneur (1); je le crains surtout si les dissensions qu'il y a entre les Français se terminent par un accommodement, comme la reine mère le désire et y emploie toute son industrie. J'ai grand peur qu'à cette occasion il ne me soit proposé, un de ces jours, d'aller aux Pays-Bas. Je supplie Votre Altesse, qui est tant ma dame, ma mère et ma sœur, de voir, dès à présent, ce qu'en tel cas je ferai et comme et en quoi je me résoudrai. Si Sa Majesté me l'ordonne, je tâcherai d'en écrire auparavant à Votre Altesse, afin, comme je dis, d'avoir son avis avant de me résoudre: car, quel qu'il soit, je serai ainsi très-content. Je la supplie donc d'y penser tout de suite, et de me faire part de ce qu'il lui semblera là-dessus: car, je le répète, je crois que la chose me sera proposée et ordonnée....

DON JUAN D'AUTRICHE (2).

Ce que prévoyait don Juan ne tarda pas à se réaliser. Le 3 mai il reçut une lettre du Roi qui, dans des termes n'admettant pas de réplique, lui commettait le gouvernement des Pays-Bas, et lui prescrivait de partir incontinent pour la Lombardie, où les patentes, les instructions et les autres dépêches dont il aurait besoin lui seraient expédiées (5). Craignant que les pouvoirs qu'on lui donnerait ne fussent trop limités, et qu'aux Pays-Bas on ne le laissât manquer d'argent, comme cela lui était arrivé à Naples,

(1) Le grand commandeur de Castille, don Luis de Requesens y Zúñiga, qui remplissait ce poste, était mort à Bruxelles le 4 mars précédent.

(2) Voy. l'Appendice n° XIII.

(5) *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. IV, p. 58.

il envoya Escobedo à Madrid, pour solliciter sur ces deux points des décisions satisfaisantes ; il lui recommanda en outre d'insister pour que la charge de général de la mer, à laquelle il tenait beaucoup, lui fût conservée (1). Dans le même temps, il chargea un autre de ses secrétaires, Andrés de Prada, de se rendre auprès de sa sœur, de l'informer de l'ordre qu'il venait de recevoir, de lui demander conseil sur la façon dont il devrait agir en général avec les habitants des Pays-Bas et en particulier avec les personnes principales, les ministres et les députés des états; de savoir d'elle ceux en qui il pouvait se confier, comment il se conduirait en la provision des offices, tant de gouvernement que de justice, de quelle manière il s'y prendrait avec les princes et les seigneurs voisins, afin de gagner leur affection. Prada devait enfin lui exprimer le désir de son frère d'avoir une liste des personnes des Pays-Bas auxquelles elle souhaiterait qu'il fit particulièrement faveur (2).

Nous n'avons pas la réponse de Marguerite à l'instruction dont Prada était porteur; mais nous savons qu'elle envoya exprès à Naples son secrétaire Serigati, pour la donner à son frère (3). Ce secrétaire avait toute sa confiance; aussi don Juan put-il lui communiquer bien des choses qu'il n'aurait voulu ni écrire ni déclarer à aucun autre (4).

(1) *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. IV, p. 461.

(2) *Capi e demande fatte del signor don Giovanni e dati da Andres Prada, suo segretario, a di 17 di maggio 1576.*

(3) Lettre de Marguerite à don Juan, du 19 mai 1576.

(4) Lettre de don Juan à Marguerite, écrite de Naples, le 29 mai 1576.

Le nouveau gouverneur des Pays-Bas se mit en route pour la Lombardie à la fin de mai. Ayant attendu vainement, pendant trois mois, à Milan, le résultat des démarches qu'il avait chargé Escobedo de faire à Madrid, il se décida à se rendre lui-même en Espagne. Il l'annonça, en ces termes, à Marguerite :

Madame, par les copies de deux lettres que j'ai reçues des Pays-Bas, Votre Altesse verra le mauvais état où y sont les affaires. Considérant cela et qu'à un mal aussi grand il faut de grands remèdes; considérant, en outre, qu'ici je n'ai autre chose à faire que d'attendre le secrétaire Escobedo, dont la négociation marche très-lentement, car il n'a obtenu encore aucune résolution qui vaille; déterminé enfin par beaucoup d'autres motifs qui n'échapperont point à la prudence et à la discrétion de Votre Altesse, je me suis résolu à partir immédiatement pour l'Espagne, afin de représenter à Sa Majesté, comme à celui qui est le plus intéressé au bien de son service, que la situation des Pays-Bas exige plutôt des remèdes efficaces et tels qu'ils doivent être administrés à un corps pour ainsi dire mort, que des ordres et des instructions sans fin qui se pourront à peine lire et moins encore exécuter. En même temps je traiterai d'autres affaires, et je dirai sur celles-ci ce que je sais et ce que je pense, aussi clairement qu'il importe qu'on le connaisse. Ce voyage, Madame, plusieurs raisons de convenance me le font juger nécessaire; et si je ne le faisais pas, ma conscience me le reprocherait: en conséquence, j'y suis tellement déterminé que demain, s'il plaît à Dieu, je me mettrai en route pour Gènes, et, le jour suivant, je m'embarquerai sur deux galères qu'on a pu équiper de cinq qu'il y avait là avec celles de la Seigneurie. De cette détermination que j'ai prise j'en rends le compte que je puis à la personne à qui je voudrais toujours soumettre mes desseins, avant de les mettre

à exécution. Je supplie Votre Altesse de m'écrire et de me donner des nouvelles de sa santé.....

De Milan, le 11 août 1576.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

Marguerite applaudit au parti qu'avait pris son frère, et, à cette occasion, elle lui donna des conseils pleins de sagesse : « Bien que je sois sûre, lui dit-elle, que, pendant son séjour à la cour, Votre Altesse ne manquera pas de traiter de tout librement avec Sa Majesté, et de lui représenter avec franchise l'état des temps présents et ce qui convient à son service, je ne veux laisser de lui rappeler qu'elle doit tâcher, par sa prudence et sa dextérité, d'éclaircir et d'établir ses choses de façon que, en quelque lieu qu'elle aille et en tout temps, elle puisse avoir l'esprit tranquille ; qu'en outre il lui importe de se pénétrer de l'inclination et volonté de Sa Majesté, afin de pouvoir la servir sans obstacles et conformément à son goût et à sa satisfaction. Car, Votre Altesse s'éloignant, elle ne pourra plus faire, par lettres ni par tierces personnes, ces offices qui se font avec la commodité de la présence et de vive voix, comme l'expérience des choses passées le lui a appris.... (2). »

(1) Voy. l'Appendice n° XIV.

(2) « Se benè sono sicura che con questa sua andata in corte Vostra Altezza non lasserà di trattar liberamente con Sua Maestà del tutto, et mostrarli nudamente lo stato de' tempi presenti et quanto conviene al suo servitio, non voglio lasciar di ricordargli che procuri, con la sua prudentia et destrezza, di chiarire et stabilire le cose sue di maniera che in qualsivoglia parte che V. Altà vadi et in ogni tempo, possa starsene con l'animo quieto, et in oltre facciasi capace della inclinatione et voluntà di S. M^{te}, per poter servirla senza impedimenti et conforme al gusto et satis-

Don Juan débarqua à Barcelone le 22 août; le 29 il arriva à Madrid. Après qu'il eut réglé avec le Roi tout ce qui concernait le gouvernement des Pays-Bas, et qu'il l'eut entretenu aussi de plusieurs affaires qui intéressaient sa sœur, il fit part à Marguerite de sa résolution de se rendre à son poste par la France, sous tous les déguisements qui, après Dieu, pourraient le sauver des dangers auxquels il allait s'exposer (1).

Je vois bien, Madame, — ajoutait-il — ce qu'il y a dans l'entreprise dont je me charge, car dès le principe elle est pleine d'obstacles, de travaux et de dangers : mais le sacrifice que je fais à Dieu, l'obligation que m'en aura Sa Majesté, la gloire et l'honneur que je pourrai acquérir envers le monde, n'en seront que plus grands. C'est en ayant ce but devant les yeux que je pars très-content, quoique Sa Majesté ait gardé pour moi, jusqu'au dernier moment, ce qu'une telle entreprise a de difficile ou d'impossible. Mon espoir est que Dieu la prendra à lui, car elle est sienne, et qu'il m'aidera par des miracles : s'il n'en fait pas, je ne sais comment un corps près de rendre le dernier soupir pourra retourner à la vie. De l'argent on m'en donne peu : nos richesses ne sont pas grandes. Quant à l'autorité, j'agirai ainsi que je le jugerai convenable; tout est remis à mon libre arbitre. Pour que Votre Altesse voie que je n'ai épargné aucun devoir et qu'il n'y a pas de cas que je n'aie prévu, je lui enverrai, dès que je le pourrai (en ce moment

fazione sua : perchè, allontanandosi, non si possono poi fare con lettere ne con terze persone quelli officii che si fanno con la comodità della presentia et a viva voce : di che V. Alt^a ne ha esperientia per le cose passate..... » (Lettre du 22 août 1576)

(1) • Con todos los disfrazes que, despues de Dios, me an de librar de lo que sin ellos y descubierto me podría suceder..... »

cela ne m'est pas possible), un papier de ma main que j'ai délivré à S. M., et dans lequel je l'avertissais de tout ce qui pouvait arriver, en prenant les choses de très-loin. Mais, de même que les Pays-Bas sont à l'extrémité, de même ici nous sommes à bout de moyens et de remèdes.....

Du Pardo, le 26 octobre 1576.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

VI.

Les lettres que don Juan écrivit des Pays-Bas à Marguerite sont au nombre d'une trentaine; il y rend compte régulièrement à sa sœur des événements qui se passaient dans ces provinces, en accompagnant de ses réflexions le récit qu'il lui en fait.

Obligé de choisir entre ces lettres, je donne la préférence à celles qui sont les plus propres à mettre en évidence l'esprit, le caractère, l'humeur de don Juan.

La première est du 22 novembre 1576. Le 4, don Juan avait informé le conseil d'État de son arrivée à Luxembourg (2). Dès qu'ils en avaient eu connaissance, les états généraux assemblés à Bruxelles lui avaient envoyé des députés chargés de le complimenter et de l'engager à se rapprocher de la capitale. Il y était assez disposé; mais il voulait des sûretés pour sa personne, et afin d'en convenir, il venait de députer lui-même le prévôt Foucq vers

(1) Voy. l'Appendice n° XV.

(2) Nous avons donné sa lettre au conseil d'État dans la *Collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, t. 1, p. 554.

les états (1). C'est dans ces circonstances qu'il mande à Marguerite :

Madame,..... je erie et je me donne chaque jour toutes les peines que je peux pour que les états comprennent combien la voie qu'ils suivent est mauvaise. Mais ils sont si dépourvus de raison et dans un tel désespoir qu'ils veulent la guerre avec leur souverain. Ils appellent des princes étrangers, auxquels ils sont prêts à se livrer en échange de leur appui; ils ont joint leurs troupes à celles du prince d'Orange; ils en attendent de France, et avec toutes ces forces réunies ils prétendent obtenir ce que je leur offre pacifiquement et amicalement, comme à des enfants de S. M. et à mes frères (2). Si leur impudence va jusqu'au point que, rejetant mes propositions, ils persistent à vouloir priver S. M. de ses États, force sera bien, comme je le leur ai fait protester, que j'ouvre les yeux et que je défende ce qui appartient au Roi. Je prendrai donc ce parti, quoique avec un extrême regret, au cas qu'ils ne cessent point les hostilités pendant le temps qu'on travaille à un accommodement.... En résumé, c'est la guerre qui nous menace. Il me plairait de la faire, mais dans des pays qui ne seraient pas, comme ceux-ci, le patrimoine propre de Sa Majesté.....

DON JUAN D'AUTRICHE (3).

(1) Voy. *Actes des états généraux des Pays-Bas, 1576-1585*, t. I, pp. 58, 59.

(2) Dans la deuxième de ces Études, j'ai fait mention de lettres de don Juan à Marguerite où, parlant des Belges, il les appelle ses compatriotes. J'aurais dû citer aussi celle des états généraux à don Juan, du 6 novembre 1576, dans laquelle ils lui disent qu'ils espèrent toute faveur et protection de lui, « comme naturel du pays, » et la réponse de don Juan, du 9, où l'on lit qu'il se sent et répute « comme de la patrie. » (Voy. *Actes des états généraux des Pays-Bas, 1576-1585*, t. I, pp. 59 et 41.)

(3) Voy. l'Appendice n° XVI.

On sait combien furent laborieuses les négociations qui précédèrent le traité de Marche en Famène, et que plus d'une fois elles furent sur le point d'avorter. Le 20 janvier 1577, il fut fait aux états généraux la proposition d'appeler dans leur assemblée le prince d'Orange, attendu qu'il fallait abandonner l'espoir de s'arranger avec don Juan (1).

Ce même jour, don Juan écrivait à sa sœur, en lui envoyant une relation de l'état des affaires à laquelle il se référait :

J'y dis, Madame, en substance, que la confusion qui règne entre ces gens est si grande qu'ils s'accordent seulement en un point, qui est de ne pas savoir se mettre d'accord, et de poursuivre la plus étrange manière de rébellion et d'insolences qu'on ait vue. Pour le reste, ils montrent si peu de jugement que ce qu'ils disent aujourd'hui demain ils le contredisent, de sorte que ni ils ne s'entendent entre eux, ni ils ne veulent m'entendre, et au contraire, ils veulent m'obliger à ce que, perdant patience, j'en vienne à une rupture. Enfin, Madame, ou nous recourrons certainement aux armes, et bientôt, ou Dieu fera ce miracle, que des esprits si désordonnés et des intentions si mauvaises se changent du tout au tout : car tel est le peu de mesure qu'ils gardent dans leur malice qu'ils appellent autant de princes étrangers qu'ils peuvent et, en définitive, ne font que ce qu'Orange leur ordonne. Moi, qui suis animé du désir de la paix et de la douceur, je souffre ce que Dieu sait et ce que, sans sa grâce, je ne pourrais pas souffrir.... Seul je mets en avant la paix; mais on ne sait l'admettre, et il n'y a même, pour le faire, de gouvernement ni

(1) *Actes des états généraux des Pays-Bas, 1576-1583*, t. 1, p. 107.

d'ordre entre ces gens..... Madame, j'ai ici une peine terrible, et il m'en coûte la santé : elle était déjà mauvaise quand je suis venu en ce pays, et je ressens continuellement quelque indisposition. Mais Dieu pourvoira à ce qu'elle résiste à la peine, puisque, me voyant dans la position où je me trouve, je ne me décourage point et je ne perds pas la volonté de continuer à porter ma croix.....

De Marche, le 20 janvier 1577.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

Enfin, après bien des discussions avec les députés des états et bien des luttes avec lui-même (2), don Juan se décida à agréer en son entier la pacification de Gand dont plusieurs articles lui inspiraient une vive répugnance ; le traité fut signé par lui le 12 février. Voici ce que, à ce propos, il écrivit à Marguerite :

Madame,..... je m'en réfère, quant aux choses d'ici, à la relation, de main étrangère, qui fera connaître à Votre Altesse la paix et l'arrangement conclus entre les états et moi, et les conditions auxquelles ils l'ont été. Je vois bien, Madame, quelles elles sont ; mais j'ai été forcé d'en passer par là, ou d'en venir à la rigueur et aux maux de la guerre : chose si opposée à la volonté et à l'ordre du maître. Il faut donc envisager ce qui vient d'être fait comme un expédient, et non d'autre manière. La religion et l'obéissance sont sauvées : or tout se fût perdu infailliblement, ainsi que ces provinces mêmes, par la guerre, car le pays se remplissait d'hérétiques,

(1) Voy. l'Appendice n° XVII.

(2) Voy. *Actes des états généraux des Pays-Bas, 1576-1585*, t. I, p. 115.

et ç'aurait été ceux-ci qui à la fin seraient devenus les plus forts. Le surplus qui manque pour le présent, je ne doute pas que le temps ne le donne, parce que, quelques séditeux et mauvais exceptés, la majeure partie des états sont animés d'un bon esprit; et une fois les Espagnols partis, ils montreront en tout leur loyauté : de façon qu'avec une bonne administration et de la dextérité, ils seront, selon ma manière de voir, très-faciles à gouverner.

Mais, Madame, cela ne peut plus être en aucune manière mon fait : car les occasions qu'ils m'ont données de perdre patience avec eux ont été si nombreuses et si terribles que, quoique j'aie souffert infiniment et plus peut-être que je ne l'aurais dû quelquefois, je n'ai pu néanmoins me vaincre assez pour ne pas les avoir maltraités en paroles et menacés même au cas qu'ils ne modérassent point leur langage. Ils me craignent donc et me tiennent pour peu endurent; moi je ne me trouve pas si bien en leur compagnie qu'il me convienne de passer ma vie avec eux. Et puisque, grâce à Dieu, j'ai rendu de moi un assez raisonnable compte dans ce dont j'ai été chargé jusqu'ici, je ne veux plus rester là où tout me paraît si périlleux, outre ce qu'il m'en a coûté déjà. J'ai donc demandé mon congé à Sa Majesté avec de vives instances, et je lui ai même déclaré clairement que, si elle ne me l'accorde point, il n'y aura pas de résolution que je ne prenne, jusqu'à abandonner tout et m'en aller là-bas, dussé-je y être puni, car je le serais sans avoir commis de faute, et ici je me perdrais en en commettant.

Je prétends que ce soit si tôt que je puisse partir avec les Espagnols, et qu'à ma place vienne madame de Lorraine, en attendant que Sa Majesté ait pourvu au gouvernement; et s'il y a en cela quelque difficulté, je patienterai encore jusqu'au mois d'août ou de septembre : mais, après ce délai, je ne demeurerai certainement plus en ce pays. Et ce que j'avance ici ne doit faire l'objet d'aucun doute, car à ce que j'ai dit plus

haut se joignent mon peu de goût pour les gouvernements, la grande inclination, au contraire, que j'ai pour les armes, et d'autres raisons. Cette charge donc doit être donnée à quelque autre; pour tout le monde elle est très-bonne; il n'y a que moi seul pour qui elle soit mauvaise. La personne qui y conviendrait plus particulièrement afin que notre frère fût bien servi, c'est Votre Altesse, à cause de l'amour et du respect qu'on a ici pour elle et qui sont certes infinis. Quant à moi, je crois que le choix se fera entre Votre Altesse et l'impératrice (1), laquelle conviendrait également.....

De Marehe, 17 février 1577.....

DON JUAN D'AUTRICHE (2).

Marguerite apprit avec beaucoup de plaisir la paix qui venait d'être conclue. Elle répondit à son frère, après lui en avoir adressé ses félicitations :

Quoique V. A. témoigne que la paix ne lui cause pas une entière satisfaction, elle doit pourtant s'en contenter, ayant délivré S. M. d'un si grave et si pénible souei et d'une dépense continuelle et excessive, en conservant la religion catholique, l'autorité et l'obéissance, points de tant d'importance et de conséquence. Une œuvre semblable ne pouvait s'accomplir sans beaucoup de difficultés et sans de grandes peines, comme je comprends et vois que V. A. l'a éprouvé, outre ce qu'elle m'en écrit, attendu la variété et la diversité d'humeur des gens avec lesquels il a fallu traiter, et d'autant plus qu'ils se trouvaient en possession d'un régime de liberté et même de licence. Cela peut avoir quelquefois obligé Votre Altesse à lais-

(1) Marie, sœur de Philippe II, et épouse de l'empereur Maximilien II.

(2) Voy. l'Appendice n° XVIII.

ser de côté la patience et le flegme, et à user de paroles rigoureuses et de menaces; mais, comme elles étaient nécessaires et affectueuses, elles ne lui attireront aucune haine de la part de ces peuples, et au contraire beaucoup d'amour et de respect, pour le grand avantage et le repos que la conclusion de la paix leur a donné ainsi qu'à tout le pays. A mon avis, Votre Altesse ne doit pas abandonner le gouvernement comme elle l'éerit, mais plutôt le conserver, puisque, au prix de tant de fatigues et de dangers, elle les a tirés d'une longue et désastreuse guerre, et leur a donné la tranquillité, en laquelle ils ne peuvent être maintenus comme ils ne peuvent être gouvernés mieux que par Votre Altesse, tant pour ce qui touche le service de Sa Majesté et leur propre avantage que pour l'aise et le repos de Votre Altesse même. Dès qu'en effet elle aura mis en exécution l'accord conelu, il lui sera très-facile de les gouverner, et à leur satisfaction; et bien que son inclination la porte plus aux armes qu'à un gouvernement pacifique, rien n'empêchera qu'elle ne la suive quand l'occasion s'en présentera et le temps en offrira le moyen. Pour ces raisons et d'autres encore, et en particulier pour ne pas voir Votre Altesse là où certaines personnes veulent lui disputer son autorité, dans le but d'augmenter la leur (1), je suis de sentiment qu'elle ne laisse pas l'entreprise qu'elle a en mains, à moins qu'elle n'ait d'autres pensées et desseins qui soient conformes à la volonté de S. M., à qui elle doit surtout obéir et donner satisfaction. J'ai vu ce que V. A. m'éerit quant aux personnes à qui la charge de ce gouvernement pourrait être confiée, et je lui baise infiniment les mains, tant pour l'avertissement qu'elle m'en donne que pour la considération et l'opinion qu'elle a à mon égard en une telle matière : je reconnais que j'en suis redevable à la pure et vive affection qu'elle me porte et dont je

(1) Allusion à la situation dans laquelle don Juan s'était trouvé en Italie.

lui suis très-reconnaissante. Sur ce point tout ce que je saurais dire, c'est que je voudrais me trouver en un âge plus propice, afin de pouvoir en tout et en toute occasion servir S. M. comme j'y suis tenue et comme je le désire. Je ne saurais exprimer à V. A. par des paroles l'obligation que je lui ai, car elle est infinie, de voir avec quelle amitié, quelle sincérité elle agit à mon égard, en me donnant une information particulière, non-seulement d'elle et de ses affaires, mais encore de ses pensées : car bien que V. A. ne puisse se dispenser de le faire pour les causes qu'elle sait (1), néanmoins c'est pour moi un très-grand contentement de trouver dans ses lettres l'affectueux souvenir qu'elle me garde, et qui m'est un sujet d'extrême consolation.....

Aquila, 19 mars 1577 (2).

(1) C'est-à-dire pour l'attachement que Marguerite lui portait.

(2) « Sebbene V. A. mostra che la pace non sia interamente di sua soddisfazione, se ne deve però molto contentare, havendo levato a S. M. un così grave e travaglioso pensiero et eccessiva e continua spesa, conservando la religion catolica, e l'autorità ed obbedientia, capi di tanta importantia e conseguenza. Et una opera tale non si poteria fare senza molte difficoltà e gran travaglio, come ben comprendo e conoscoche V. A. a fatto, oltre a che me lo scrive, atteso che la varietà e diversità della gente et humori con chi a tanto a trattare non potevano portarli facilità alcuna, e tanto più che si trovavano posti in possesso di un vivere libero e licentioso procedere : il quale può havere costretto talvolta l'Altezza Vostra a lassar in parte la patientia e la flemma, et usare parole rigorose et minacce, che come necessarie et affettuose non li causeranno odio alcuno appresso quei popoli, anzi molta affezione et observantia per il gran beneficio et quiete che con la conclusione della pace a dato loro et al paese tutto. Il governo del quale mi pare che non deva abbandonare così presto come scrive, ma si bene in esso perseverare, poichè con tanta sua fatica e pericolo si a cavato di una lunga e travagliosa guerra, et postoli in tranquillità, nella quale non possonò da persona essere conservati nè meglio governati che da V. A., tanto per quello che tocca il servizio di S. M. et beneficio di essi, come per comodo e quiete di se stessa, poichè

Philippe II ne goûta point l'idée de confier le gouvernement des Pays-Bas à l'impératrice sa sœur, ni à la duchesse douairière de Lorraine, ni à madame de Parme. Il répondit à don Juan que sa présence dans ces provinces était plus nécessaire encore qu'elle ne l'avait été jusque-là; que, s'il les quittait, le fruit de toutes les peines qu'il s'était données serait perdu; qu'il le pria donc, dans l'intérêt du service de Dieu et du sien, de rester à son poste (1).

L'événement prouva que ce monarque eût pris un parti plus sage, en saisissant l'occasion qui lui était offerte de

posto che harà in executione l'accordo concluso, si sarà facilissimo e quietissimo il governarli et con sua satisfazione. Et non obstaute che la inclinazione di V. A. sia più per le armi che al pacifico governo, potrà nondimeno eseguirla, quando si presenti la occasione e lo conceda il tempo. A tal che per queste et altre ragioni, et in particolare per non la vedere in parte dove altri per autorizarsi vogliono competere con V. A., io son di parere che ella non lassi l'impresa che tiene in mano, se già lei non havessi altri disegni e pensieri dove concorresse la volontà di S. M., a cui sovra tutto deve obbedire e soddisfare..... Intendo quanto V. A. mi scrive ed in chi potrebbe correre il dado di quel governo: onde bacio infinitamente le mani di V. A., sì per l'avisò et advertimento che me ne da come per la considerazione e concetto che mi ve tiene in tal materia: il che veramente conosco nascere da pura et amorevole affezione che mi porta, di che li resto obbligatissima. Et in questo particolare non saprei che dirli altro, se non che vorrei trovarmi in più propitia età, acciochè in tutto et in ogni occasione io potessi servire S. M. come sono obligata e desidero. Nè a V. A. saprei esprimere con parole la obligatione che li tengo, sendo infinita, in veder con quanta amorevolezza et libertà meco proceda in darmi particular conto non solo di se e delle cose sue, ma de' suoi pensieri: che sebbene è obligata a farlo per le cause che V. A. sa, nondimeno è per me grandissimo contento sentire per sue lettere l'affettuosa memoria che a di me, cosa che mi tiene consolatissima

Aquila, 19 marzo 1577.

(1) Lettre du 8 avril 1577. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 570.)

remettre le dépôt de son autorité entre les mains de quelqu'un dont le tempérament fût mieux approprié au caractère des peuples des Pays-Bas et aux circonstances dans lesquelles le gouvernement se trouvait. Don Juan avait fait son entrée à Bruxelles le 1^{er} mai : quelques semaines s'étaient écoulées à peine que l'harmonie ne régnait plus entre les états et lui, comme le fait voir la lettre suivante qu'il adressa, de Malines, le 19 juin, à Marguerite :

Sérénissime dame, Dieu sait la peine que je ressens de n'avoir pas écrit et de n'écrire pas chaque jour à Votre Altesse; mais il m'est témoin que ce n'a été et n'est en mon pouvoir : car, outre que le temps manque entièrement, la sûreté des chemins fait aussi défaut; et si ces gens, vu leur nature soupçonneuse, apprenaient que j'écris en cette langue, il en résulterait beaucoup d'inconvénients. Ce que j'ai à vous dire ici est que ce corps marche à grands pas vers sa fin, sans qu'aucun remède de tous ceux que j'ai employés pour le restaurer ait produit de l'effet, le prince d'Orange ayant répondu au duc d'Arsehot et à monsieur de Hièrgès que la première chose à faire était de lui remettre son fils et ses états, ainsi que Utrecht et Amsterdam, lesquelles il dit être comprises en son gouvernement de Hollande; qu'ensuite il accomplirait ce à quoi il est obligé. D'autre part, il a dit qu'il est deux fois calviniste, en la tête (1) et dans le cœur; que de ce qu'il possède ni de ce qu'on lui remettra il ne restituera rien : car, alors qu'il pût se fier en moi, jamais il n'aurait confiance en Sa Majesté, qui l'avait trompé si souvent. Il tient Amsterdam étroitement serrée. Cette ville ayant fait demander du secours pour se défendre et se conserver dans la religion ainsi que dans l'obéissance du

(1) C'était ici un jeu de mots : le prince faisait allusion à sa calvitie.

Roi, les états disent qu'il convient de la lui délivrer, puisqu'il ne leur est pas possible de prendre les armes contre lui. Ceux du conseil sont du même avis, quoiqu'ils voient qu'il tend à se faire maître de tout, et qu'avec cette ville il le sera bientôt. Cela et la circonstance qu'il n'y a personne qui m'aide, mais, au contraire, que tous paraissent s'entendre pour contredire ce que je propose, me fait croire qu'il existe entre eux un concert. Je suis venu ici pour traiter avec les Allemands, lesquels veulent être payés, et ils ont raison. Les états disent que, s'ils ne se contentent pas de deux payes en argent, une en drap et l'obligation de leur compter le surplus en quatre années, ils leur couperont la gorge et appelleront pour cela le prince d'Orange. Je m'attends donc à tout moment à apprendre qu'il y a rupture entre eux, et je ne sais ce que dans une si terrible conjoncture je dois faire. Demeurer neutre, je ne le puis pas. Si je me range du parti des états, je prends par ce fait celui du prince d'Orange, puisque c'est avec ses forces que la guerre se fera : en cas de succès, c'est lui qui en profitera, et tout demeurera à sa disposition. Si je me mets avec les Allemands, ils me prendront pour gage de ce qu'on leur doit. Si je m'en vais, je laisse mes domestiques exposés à de grands embarras, et ce parti est de plus sujet à bien des difficultés. Il est donc besoin que Dieu m'inspire pour que je prenne la meilleure détermination. La rupture avec les Allemands aurait l'inconvénient que j'ai dit. Un arrangement avec eux n'en aura pas un moindre : car on tient pour chose assurée que, le jour où ils sortiront des places qu'ils occupent, la religion et l'obéissance de Sa Majesté y seront perdues de tout point. Je suis occupé à dépêcher le secrétaire Escobedo en Espagne. Dieu veuille que le remède arrive à temps ! Il sait combien il m'en coûte d'envoyer à Votre Altesse de si tristes nouvelles. Mais elle peut se consoler, en considérant que je n'ai négligé rien de ce qui a été en mon pouvoir pour remédier à ce mal par la douceur, ayant toléré tout ce qu'ils ont voulu dire et faire, jusqu'à souf-

frir à Bruxelles que M. de Hèze se refusât à venir me trouver quand je l'appelais, et que le magistrat agit de même, disant qu'il n'était coutume de lui parler qu'en la maison de la ville.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

Les rapports officiels de don Juan avec les états n'avaient pourtant point un caractère qui pût faire supposer qu'une séparation violente allait bientôt s'accomplir entre eux. Les états s'appliquaient à concilier le différend du prince d'Orange avec la ville d'Amsterdam (2); ils réclamaient de ce prince l'évacuation de Nieuport (3); ils communiquaient à don Juan les lettres qu'ils recevaient de lui et celles qu'il leur écrivait (4); ils lui faisaient part de leurs résolutions les plus importantes (5); il leur avait témoigné le désir que les meubles et la vaisselle de madame de Mondragon pris dans le château de Gand lui fussent restitués : ils s'étaient empressés d'y avoir égard (6); ils se montraient prêts aux plus grands sacrifices pour satisfaire aux prétentions légitimes des troupes allemandes (7). En un mot, les états se montraient confiants dans les dispositions de don Juan, tandis que don Juan usait de dissimulation envers eux. Ainsi, au commencement de juillet, il leur mandait qu'il

(1) Voy. l'Appendice n° XIX.

(2) *Actes des états généraux des Pays-Bas, 1576-1585*, t. I, pp. 184, 187.

(3) *Ibid.*, p. 191.

(4) *Ibid.*, p. 194.

(5) *Ibid.*, pp. 187, 188.

(6) *Ibid.*, p. 185.

(7) *Ibid.*, pp. 189, 190, 196.

reviendrait à Bruxelles dès que la négociation avec les Allemands serait plus avancée (1); en leur annonçant le passage de Marguerite de Valois par les Pays-Bas, il leur disait « qu'il pourrait bien aller par demye poste la saluer » et soudain retourner (2); » quelques jours après, comme ils l'avaient remercié de la peine qu'il s'était donnée dans la négociation avec les Allemands, il leur répondait que c'était pour lui un motif de s'employer plus vivement encore à tout ce qui pouvait servir « à les remettre et le pays » en ultérieur repos(3). » Au moment même où il tenait ce langage, certains bruits, certains avertissements parvenus aux états leur donnaient lieu de soupçonner que quelque chose se tramait contre eux, et ils envoyaient des députés à Namur, afin de s'en éclaircir (4).

Les papiers de Marguerite contiennent une lettre où don Juan informe sa sœur, avec beaucoup de détail, de la surprise du château de Namur; on me saura gré, je pense, de la traduire ici tout entière :

Sérénissime dame,..... ce que j'ai écrit à Votre Altesse par deux courriers partis de Malines le 20 juin et le 6 du présent lui aura fait connaître le mauvais état où se trouvaient les affaires d'ici, et combien le fruit que produit la paix est différent de celui qu'on s'en était promis. Depuis je reçus, en un même temps, quatre avis conformes, quoique par des voies diverses, que la résolution de s'emparer de ma personne était tellement arrêtée que, si je ne pourvoyais point à ma sûreté,

(1) *Actes des états généraux des Pays-Bas, 1576-1585*, t. I, p. 192.

(2) *Ibid.*, p. 195.

(3) *Ibid.*, p. 196.

(4) *Ibid.*, p. 197.

elle ne tarderait pas à être mise à exécution : car à cet effet les états de Brabant, plusieurs des pensionnaires des villes, les comtes d'Egmont et de Lalaing, Champagny, Capres, Hèze, Beersel, s'appelant les contre-juanistes, s'étaient lignés avec Orange, et ils faisaient prendre position au régiment wallon de Champagny et à ceux du comte d'Egmont et de monsieur de Hèze dans tous les alentours de Malines, de manière qu'il n'y eût aucun endroit par où je me pusse échapper.

Voyant cela, et comme la princesse de Béarn (1), qui était en chemin pour se rendre à la fontaine de Liège (2), devait passer par Namur, je résolus d'y venir, sous couleur de l'y recevoir. En conséquence, je partis de Malines le 14 juillet, et j'arrivai à Namur le lendemain. J'étais convenu, avec M. de Hierges et ses frères, lesquels sont les premiers qui se soient déclarés pour le service de Sa Majesté et par le conseil desquels je me conduis dans ces conjonctures nouvelles, que, par leur moyen et avec stratagème, je me rendrais maître tout de suite de ce château : cependant il parut à propos de ne le faire qu'après le départ de ladite princesse, afin d'accomplir envers elle ce qui lui était dû, et de ne donner pas de motifs de mécontentement au roi son frère. Elle arriva le 20; je la fêtai le mieux que je pus; le 25 elle continua sa route.

En ce temps me parvinrent de nouveaux avis qui m'engageaient à me mettre en lieu de sûreté : j'en reçus deux particulièrement dont le premier disait qu'en aucune manière je ne retournasse en Brabant, parce que, dans la première ville où j'entrerais, je serais pris et l'on couperait la tête à ceux dont je serais suivi; le second, que non-seulement je ne revinsse point sur mes pas, mais encore je sortisse sans délai de Namur : car on ferait indubitablement en cette ville ce qu'on

(1) Marguerite de Valois, sœur de Henri III et femme de Henri IV.

(2) A Spa.

avait le dessein de faire ailleurs. On ajoutait que, dans un banquet auquel ceux de la ligue avaient assisté à Bruxelles, on avait décidé que tous les contre-juanistes porteraient des bonnets aplatis, afin qu'ils fussent connus.

Dans le but que j'ai dit de me rendre maître de ce château, je fis courir le bruit que, avant de quitter Namur, je voulais faire une partie de chasse, et je la fixai au 24. Ce jour-là, dans la matinée, je sortis avec les gentilshommes de ma suite, la plupart de mes laquais et ma garde allemande, et me faisant précéder de presque tous ceux du pays qui m'accompagnaient. Lorsque je fus en face de la porte du château qui communique avec la ville, je tournai bride; monsieur de Hierges et le comte de Megen, son frère, tenaient cette porte ouverte, comme s'ils m'attendaient là pour m'accompagner à la chasse. J'entrai dans le château avec une partie de ma garde et de mes domestiques, avant que ceux du pays, lesquels, comme je l'ai dit, allaient devant, arrivassent, excepté le duc d'Arsehot, qui marchait à mon côté. Ils vinrent bientôt. Je les appelai, le duc, le prince de Chimay son fils, les comtes d'Arenberg, du Rœulx et de Fauquemberghe, le marquis de Varambon, monsieur de Rassenghien, monsieur de Gomicourt, monsieur de Floyon, monsieur de Lieques, et je leur dis qu'ils avaient vu combien de peines, d'indécences, de dangers j'avais soufferts pour le bien, la tranquillité et le repos de ces pays, pensant en retirer le fruit qu'avec beaucoup de raison j'en devais attendre, c'est-à-dire que, les choses du gouvernement étant réduites à leur ancien état et bon ordre, il en serait de même de celles qui touchaient la religion catholique et l'obéissance due à Sa Majesté; qu'ils savaient que, pour parvenir à ce but, je n'avais épargné aucun moyen de douceur, de bénignité et de clémence, et que non-seulement cela n'avait pas mû les esprits à embrasser, comme ils l'auraient dû, un si grand bénéfice, mais encore, au lieu de le faire et de se montrer reconnaissants de la volonté et affection avec

lesquelles je m'y employais, il y en avait plusieurs qui machinaient et faisaient ligue contre moi pour me prendre, comme le duc lui-même me l'avait dit et ils en étaient certainement informés; que, d'après cela et voyant que les mauvais avaient le dessus, que la religion allait chaque jour de mal en pis, que le cours de la justice était arrêté, que je n'avais le pouvoir de remédier à aucune des choses qui avaient tant besoin de remède, et enfin que ni le prince d'Orange ni les états n'étaient disposés à accomplir ce à quoi ils étaient obligés, qu'au contraire ils s'efforçaient de jeter les Allemands dehors, afin de demeurer entièrement libres et que Sa Majesté fût dans l'impossibilité de rentrer en possession du pays, je m'étais résolu à mettre ma personne en sûreté, de façon que je pusse gouverner avec l'autorité et l'indépendance convenables, défendant la religion et l'obéissance due au Roi contre ceux qui les attaqueraient; que, du moment où les états satisferaient à leurs obligations sous ce double rapport, je ne prendrais pas les armes contre eux, mais plutôt je les prendrais en leur faveur, si cela était nécessaire; que, puisqu'ils tenaient en leurs mains la paix ou la guerre, c'était à eux de choisir; que j'étais prêt pour l'une comme pour l'autre, et peut-être plus pour la dernière qu'ils ne se l'imaginaient; que, quoique j'eusse, dans le duc et dans les autres qui étaient présents, la confiance que Sa Majesté m'avait ordonné de placer en eux et que m'inspiraient leurs actions, qu'ainsi j'espérais que, remplissant leurs devoirs et suivant les traces de leurs devanciers, ils m'aideraient dans une entreprise si sainte et si juste, je serais néanmoins charmé de connaître l'intention de chacun d'eux; que je désirais en conséquence qu'après y avoir pensé, ils me dissent librement ce qu'ils comptaient faire : car je ne voulais forcer personne, mais je les prévenais seulement que celui qui à l'avenir prendrait le parti du prince d'Orange ou des états contre le service de Sa Majesté, serait déclaré et tenu pour rebelle et traité et châtié comme tel;

qu'au contraire, ceux qui se rangeraient de mon côté, non-seulement pourraient être sûrs de ne recevoir aucun mal pour des choses qui se seraient passées jusqu'à présent, mais encore seraient avancés en honneurs et en grâces; que je leur en donnais ma parole et même que j'y obligeais ma propre vie, s'il en était besoin; que je les priais d'ajouter foi à ce que je leur disais, et non à ce que des malintentionnés voudraient leur faire accroire.

Le duc répondit qu'il servirait Dieu et Sa Majesté comme il l'avait toujours fait, et qu'il serait le premier à mourir à mes pieds. Les autres, qui n'ont cessé de manifester le désir de servir le Roi, tinrent le même langage. J'ai dépêché aux villes, leur écrivant en cette conformité, pour savoir ce que je puis espérer d'elles, et aux gouverneurs des provinces, afin qu'ils viennent incontinent ici : je verrai si cette fois ils obéiront mieux que par le passé. ...

Dieu sait combien j'ai regretté d'en devoir venir à ces termes; mais Votre Altesse, avec sa grande prudence, pourra considérer combien a été nécessaire ce que j'ai fait.

Du château de Namur, le 26 juillet 1577.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

Quelques jours après avoir envoyé à sa sœur la lettre qu'on vient de lire, don Juan lui mandait :

Madame. ..., les choses ont subi un terrible changement; il est tel qu'il ne me manque plus que de me voir assiégé ici, où il n'y a aucune espèce d'honneur à gagner. Mais j'espère que le moment est proche où je pourrai chanter une autre chanson avec ceux qui se montrent des rebelles déclarés à leur

(1) Voy. l'Appendice n° XX.

Dieu et des tyrans de leur Roi, pour se donner entièrement au plus grand coquin de la terre, au prince d'Orange, avec lequel ils s'entendent au point qu'ils le nomment leur père et leur libérateur, et aux commandements duquel ils obéissent comme des esclaves, tandis qu'ils abhorrent et méprisent ceux de Sa Majesté et son propre nom..... Enfin ils ne veulent que ce que ce coquin veut, c'est-à-dire la liberté en tout, et ils ne veulent ni Dieu ni Roi, ni même y penser, à l'exception de quelques-uns qui me suivent et méritent ce qui est dû à de très-honorables gentilshommes et à des vassaux pleins de loyauté..... »

Du château de Namur, le 8 août 1577, avec un régiment d'Allemands mutinés aux portes de la ville, le peuple presque tout en armes, et moi comme assiégé.....

DON JUAN D'AUTRICHE (1).

L'espoir, exprimé par don Juan dans cette lettre, de chanter une autre chanson avec les états, était fondé sur la demande qu'il avait faite au Roi du renvoi des troupes espagnoles aux Pays-Bas.

Philippe II n'y consentit qu'à contre-cœur. Reconnaisant que son frère ne parviendrait plus jamais à regagner la confiance de la nation belge, il proposa à la duchesse de Parme de se rendre aux Pays-Bas comme pacificatrice (2). Marguerite accepta, mais en témoignant le désir que don Juan apprît du Roi la commission dont il jugeait à propos de la charger, afin que son frère sût bien qu'elle ne l'avait pas sollicitée : « car — disait-elle à Philippe — le

(1) Voy. l'Appendice n° XXI.

(2) *Correspondance de Marguerite d'Autriche avec Philippe II*, t. I, Préface, pp. xxviii et suiv.

» service de Votre Majesté est intéressé à ce qu'il ne
 » prenne point d'ombrage de moi, et je ne voudrais pas
 » lui causer de déplaisir, m'étant ce qu'il m'est (1). » Elle
 informa elle-même don Juan de la proposition qu'elle avait
 reçue (2).

Loin de marquer du mécontentement de la mission
 donnée à sa sœur, don Juan s'en réjouit. Il avait obtenu
 à Madrid que le prince Alexandre vint servir sous ses
 ordres aux Pays-Bas; il écrivit à Marguerite : « Il n'y a
 » rien, Madame, que je désire autant que de nous voir
 » tous réunis (5). »

Les événements qui engagèrent Philippe II à contre-
 mander le départ de la duchesse de Parme pour les Pays-
 Bas sont connus. On connaît aussi ceux qui aboutirent à
 la bataille de Gembloux, où l'armée des états fut mise en
 une déroute complète par les troupes royales.

Don Juan, dans une lettre de main propre, félicita sa
 sœur de cette victoire. « Certes, Madame, lui disait-il,
 » il n'y a personne qu'elle intéresse et puisse intéresser
 » plus que Votre Altesse, puisqu'elle a ici deux fils qui y
 » ont eu part (4). » Il lui rendait témoignage de la valeur

(1) « Desidero che V. M. mi faccia gratia fare intendere al signore
 don Joan de Austria questa sua deliberatione, acciò egli resti capace che per
 comandamento et ordine di V. M. io ho preso questo carico, et non creda
 che di mia volontà mi sia mossa, acciò non restassi di me ombroso, perche
 non saria servizio di V. M., et io non vorrei darli disgusto, sendomi quello
 che mi è ... » (Lettre du 24 octobre 1577, écrite d'Aquila : Archives de
 Simancas, *Estado*, leg. 951.)

(2) Lettre du 27 octobre. (Archives Farnésiennes.)

(5) « Cierito, Señora, que seria todo quanto sabria desear vernos á
 todos juntos. . » (Lettre écrite de Luxembourg, le 21 décembre 1577.)

(4) « Doy á V. A. el parabien cien mil vezes de la primera vitoria
 que nos ha dado Dios, tan dada de su mano; y cierto, Señora, que á

déployée par le prince Alexandre, « l'un des premiers qui » avaient attaqué l'ennemi (1). » Il lui disait que son fils se faisait estimer et aimer de tout le monde, mais que tous ensemble ne pouvaient l'aimer et l'estimer autant qu'il le faisait lui seul (2). Il lui annonçait l'intention, pour peu que le Roi lui en donnât le moyen, de demander compte à la ville de Bruxelles de ses méfaits, malgré les fortifications qu'on y avait élevées. Il ne s'attendait plus, du reste, à la venue de Marguerite, et il en était charmé et fâché en même temps : car, si d'un côté il perdait l'occasion de lui baiser les mains et de la servir en personne, ce qui l'aurait rendu extrêmement heureux, de l'autre, elle trouverait les affaires aux Pays-Bas dans une situation telle qu'après avoir essayé toutes les fatigues qui résulteraient d'un si long voyage, il doutait qu'il lui fût possible d'accomplir les intentions du Roi (3).

La dernière lettre de don Juan à sa sœur est datée du 12 août 1578, au camp près de Tirlemont. Il s'y plaint des nécessités auxquelles il est réduit, et qui leur causent, à lui et au prince Alexandre, des fatigues incessantes : « de manière que le pauvre pain qu'ils mangent n'est pas

nadie toca mas parte della ni puede tocar, pues tiene acá dos hijos empleados en las ocasiones presentes ... » (Lettre écrite du château d'Iléverté, le 15 février 1577.)

(1) « Fué de los primeros que cerró con el enemigo... » (*Ibid.*)

(2) « Házese estimar y amar de todos, aunque todos juntos no pueden amarle ni estimarle lo que yo solo... » (*Ibid.*)

(3) « V. A. nos dé continuas nuevas de sí, ya que, según siempre juzgué, se nos a despintado su benida, de que huelgo y me duelo juntamente, pues aunque perdemos el besarla las manos y estarla sirviendo en presencia, con que tanto y tanto holgáramos, hallára V. A. lo de acá de manera que, tras tanto trabajo como el de tan largo camino, no sé si le fuera muy dudoso el salir con la intencion de Su Magestad... » (*Ibid.*)

» mal gagné. » Il informe Marguerite qu'il vient d'envoyer de nouveau au Roi quelqu'un chargé expressément de lui protester pour le présent et de l'assurer pour l'avenir que, s'il ne prend pas d'autres résolutions, lui, don Juan, est bien décidé à ne plus faire dépendre de miracles l'honneur de Dieu, celui même du Roi et le sien (1). Il engage enfin sa sœur à adresser des remontrances au prince Alexandre, qui, dans les rencontres avec l'ennemi, emporté par son courage, exposait beaucoup trop sa personne.

Un mois et quatre jours après avoir écrit cette lettre, don Juan fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau.

VII.

Marguerite se trouvait à sa résidence habituelle d'Aquila lorsque, le 13 octobre, une dépêche de l'ambassadeur d'Espagne à Gènes vint lui apprendre que don Juan avait cessé de vivre. Cette nouvelle lui fut confirmée par une lettre que, deux jours après, le cardinal de Granvelle lui adressa de Rome : « Je tiens — lui disait ce prélat — que » ce cas soit advenu de ses indispositions ordinaires, pour » lesquelles certes j'ay pièce crainet ce qu'en est suc- » cédé... .. Ledict feu seigneur avoit bon cœur, qui lui

(1) « Es fuerça suplir la gran necesidad que ay en esta guerra de todas las que faltan, con puro y continuo trabajo del señor príncipe y mio, de manera que no es mal ganado el pobre pan que se come. He imbiado de nuevo à Su Magestad hombre propio à que proteste para lo presente y asegure para lo avenir, que si no se toma otra resolution, la tomaré yo en no traer tan colgado de milagros la honrra de Dios, de Su Magestad y la mia..... »

» faisoit faire plus que ne comportoient ses forces. Il y a
 » longtemps que souvent son indisposition le travail-
 » loit; et tenoit peu de rigle dans ce qui concernoit sa
 » santé... (1). »

Marguerite n'avait pas su la maladie de son frère; la nouvelle de sa mort lui causa une douleur inexprimable (2). Elle écrivit à Philippe II : « La perte très-notable et
 » inattendue du seigneur don Juan d'Autriche (qui soit au
 » ciel) est si grande et d'une telle importance que chacun
 » manifestement, et avec raison, en doit éprouver un
 » déplaisir infini, comme je fais et, plus que d'autres,
 » Votre Majesté, ayant perdu un frère si obéissant et de
 » tant de mérite à la fleur de son âge, dans des conjonc-
 » tures si critiques et où cette perte fait tant de faute
 » au service de Votre Majesté. J'en ressens une telle dou-
 » leur, outre celle qu'excitent en moi les liens du sang
 » et l'affection particulière qui nous unissaient, qu'elle
 » ne saurait être plus grande, et j'en demeure affligée au
 » dernier point et tout abasourdie. Pour ne pas augmenter
 » celle de Votre Majesté en l'entretenant de cette matière,
 » je n'en dirai pas davantage; mais je viens, par le moyen
 » de la présente, ne pouvant le faire en personne comme
 » ce serait mon devoir et mon désir, lui offrir, avec toute
 » l'affection du cœur, mes compliments de condoléance

(1) Archives Farnésiennes, à Naples.

(2) « Con tal nueva venuta all' improvviso, perchè non si era saputo della indisposizione, può V. S. considerare il grandissimo dolore e dispiacere che ne ricevette Madama Serenissima mia signora, che fu tanto e tale ch' io non lo so esprimere.... » (Lettre de Nuccio Serigati, secrétaire de Marguerite, à Cosimo Masi, secrétaire du duc de Parme, du 30 octobre 1578, aux Archives Farnésiennes.)

» sur une perte si considérable, et la supplier de la sup-
 » porter avec patience (1). »

Au prince Alexandre, son fils, à qui la mort de don Juan ouvrait une carrière qu'il devait parcourir avec tant de gloire, elle exprimait ses sentiments en ces termes :
 « Vous qui savez l'amour et l'affection que je portais au
 » seigneur don Juan, vous pouvez imaginer quelle dou-
 » leur, quel regret j'ai ressenti, considérant la grande
 » perte qu'on a faite en général, et celle que j'ai faite
 » en particulier d'un frère si valeureux et qui avait pour
 » moi tant d'affection, et je ne m'en puis consoler, quoi-
 » que je reconnaisse qu'il faut se conformer à la volonté
 » de Dieu (2)..... »

(1) « La notabilissima et inespettata perdita che si è fatto del signor don Gio d'Austria (che sia in cielo) è tanto grande et di tal qualità che ciascuno manifestamente con ragione ne deve sentire infinito dispiacere, come fò io, et più che altri la Maestà Vostra, haveudo perso un fratello tanto obediente et valoroso nel fior de suoi anni, et in tempo così contrario et di tanto mancamento al servizio di V. M. Al che considerando, oltre aquello che me tocea per la consanguinità et particolar affettione che era tra di noi, ne sento tanto dolore che maggior non può essere, et ne resto allittissima et attonita. Et per non augmentarlo alla M. V. in trattarli di questa materia, meglio è tacere, ma ben vengo, per mezzo della presente, non potendo farlo di persona, come sarebbe mio debito et desiderio, a condolermi con tutto l'affetto dell' animo, con V. M., di così grandissima et importante perdita, et la supplico a tollerarla con patientia.... » (Lettre du 8 novembre 1578, aux Archives Farnésiennes.)

(2) « ... Cosa che me ha apportato tanto dolore et dispiacere quanto voi stesso, che sapete l'amor et affettione che li portava, vi potete immaginare, et ne resto tanto allita et sconsolata che in vero mi tiene attonita, considerando alla gran perdita che si è fatto in generale, et io in particolare di un fratello tanto valoroso et amorevole, nè posso consolarme, aneorchè conosca esser necessario accomodarsi al voler di Dio.... » (Lettre du 29 octobre 1578, *ibid.*)

Philippe II n'eut pas de grands efforts à faire pour prendre en patience, comme la duchesse de Parme l'y exhortait, la perte de don Juan d'Autriche. Vander Hammen, dont le livre renferme, mêlées à des récits en général exacts, un assez grand nombre d'erreurs (j'ai eu l'occasion déjà d'en relever plus d'une), prétend que, lorsqu'il en reçut la nouvelle, le Roi, en témoignage de sa tristesse, se retira au monastère de Saint-Jérôme (1). La vérité, constatée par des documents authentiques, est que, plusieurs jours avant que cette nouvelle lui parvint (2), Philippe s'était mis en retraite, à cause de la mort du jeune archiduc Wenceslas qui se trouvait à sa cour et de celle du roi dom Sébastien de Portugal (3).

Un mot d'Antonio Perez fera, mieux que de longues phrases, juger de l'impression que produisit sur ce monarque le décès de son frère naturel. Le docteur Ramirez, qui avait donné ses soins à don Juan pendant sa dernière maladie, en transmet au Roi une relation circonstanciée, dans laquelle il rendait compte, en outre, de l'autopsie qui avait été faite du corps de ce prince. Cette relation était adressée à Antonio Perez, qui avait dans ses attributions, comme secrétaire d'État, les affaires des Pays-Bas. Perez connaissait, jusque dans ses plus secrets replis, l'âme de son maître : en la lui envoyant, il l'accompagna d'une

(1) « Don Filipe con la nueva triste se retiró al monasterio de San Gerónimo del Passo de Madrid » (*Don Juan de Austria*, fol. 525 v^o.)

(2) Elle parvint à Madrid le 14 octobre, par une lettre de Paris du 5.

(3) Lettre d'Alberto Badoer, ambassadeur de Venise à Madrid, écrite au doge le 14 octobre 1578. (Arch. impér. à Vienne, reg. *Dispacci di Spagna da 1570 sin 1579*, fol. 554 v^o.)

note où il lui disait qu'elle ne contenait rien qui méritât qu'il prit la peine de la lire (1).

Ce mot peint à la fois le Roi et le ministre.

APPENDICES.

Lettres de don Juan à Marguerite.

N^o 1.

(Autographe.)

Illustrísima y Excelentísima Señora, la carta de V. Ex^a de xv de hebrero me dió, á los xxix del passado, mos^r de Latiñoia, su mayordomo, y en conformidad de ella, me visitó de su parte, y me dixo lo que traia en comission, assí de la voluntad y amor que V. Ex^a me tiene y offrece y por la obra me dessea mostrar, como del contentamiento que recibe y le da siempre entender nuevas de mí. Yo le ví de tan buena gana, que ninguna cosa oy puede ser para mí de mayor contentamiento como me han sido las que él me dió de V. Ex^a, cuyas manos beso muchas vezes por el cuydado que en esto ha tenido y la merced que con ello me hizo, que no puedo encarescerlo, ni el amor y voluntad tan correspondiente que yo tengo á V. Ex^a y desseo de servirla, como devo á hermana y

(1) Archíves de Simancas, *Estado*, leg. 578.

señora mía y lo requiere nuestra sangre. El señor príncipe mi sobrino es muy gentil cavallero y de valor, grandes partes, y bien quisto, como cosa tan heredada de tal madre. Por esto y ser cuyo hijo es, y por el deudo estrecho y amistad que tenemos, le quiero y amo tanto que su ausencia me causará gran soledad; y holgué lo que podría dezir de su casamiento, por ser de tanta calidad y tan conveniente á ambas partes. Plegue á Dios que dé muy larga vida á V. Ex^a y á ellos, para que los goze, y nietos d'ellos, muchos años, y á mí para mostrarles mi voluntad y desseo de servirlos. Si antes no he escripto á V. Ex^a, como era razon, ha sido la causa no averme hasta agora á ello dado lugar mi poca edad. De aquí adelante esto se podrá recompensar sicmpre que V. Ex^a me embiare á mandar en qué la sirva y la pueda dar, como desseo, contentamiento. Y porque lo he dicho largo á Latiloia, y V. Ex^a entenderá dél lo que mas de acá le pleguiese saber, á él me remito. Nuestro Señor guarde y acreseiente la ilustrísima persona y estado de V. Ex^a como yo desseo.

De Madrid, á dos de abril M D LXV.

Besa las manos á V. Ex^a su servidor y buen hermano,

DON JU^o DE AUSTRIA.

A la Ill^{ma} y Ex^{ma} señora la duquesa madama Margarita de Austria, mi hermana y señora (1).

(1) Cette lettre est d'une écriture très-soignée et d'un caractère beaucoup plus grand que les lettres postérieures de don Juan.

Nº II.

(Autographe.)

Señora, Su M^d ha tomado resolucion de mandarme quedar este invierno en estas partes. Sintióralo mucho, si no conviniera tanto á su servicio como me escribe, por el deseo que tengo de besarle las manos : pero siendo esta su voluntad, por el consiguiente ha de ser la mia obedescerle. Y como es agora quando las cosas de liga se tratan y plátican en Roma, mándame tambien atender á ellas desde acá, con advertir á sus ministros señalados para esto de cosas en que siempre entran demandas y respuestas : que es la causa de no executar luego el deseo tan grande que tengo de besar á V. Ex^a las manos. Creo que de aqui 25 ó 50 dias se abrán puesto estas cosas de manera que, haziéndoles yo poca falta, me dexen con la libertad de executar lo que digo; y aun, sin esperar á mas que tanto, me pondré en camino de ver á V. Ex^a, porque á ninguna cosa mi inclino tan de veras. Entretanto, Señora, suplico á V. Ex^a, quanto puedo, me eseuase para consigo misma, pues no ser mio en esta parte me haze detener de no partirme en esta hora. El quando será avisaré á V. Ex^a, algun dia antes, por el contento grandísimo que yo recibiré de imbiarla nueva que tanto me alegrará. Al señor príncipe he eserito por la via de Roma, dándole cuento de mi quedada en Ytalia, y de la ocasion de galeras que hay para España, adonde quisiera yo mas acompañarle y servirle que verle yr sin que presencialmente pudiera dar cuenta á S. M. del valor y diligencia y otras partes con que le a servido; que aunque, por este camino del escribir, pienso aver cumplido largamente con esta verdad, todavia fuera con mayor satisfacion mia de voca á voca. No sé lo que el señor príncipe abrá resuelto en su yda ó

no, ni en lo que querrá emplearme; esperando estoy su órden, para seguirla en mi posible. Muy de veras toma S. M. el proseguir en la liga, y así ha mandado, y á mi principalmente, que con las mismas se atienda á reforçar su armada. Vásc procediendo en esta conformidad en todas las provisiones que conbienen. Espero en Nuestro Señor que todas serán á daño del enemigo, el qual se entiende que arma á gran furia y con intincion de salirnos al encuentro: pero por ventura nos topará antes de lo que ymajina. Yo, gracias á Dios, estoy ya bueno. El guarde á V. Ex^a y délce tales pascuas y años como yo selas desco.

De Nápoles, 9 de enero 1575.

Besa las manos de V. Ex^a su muy cierto servidor
y obediente hermano,

DON Jc^o DE AUSTRIA.

A malama de Parma, my señora.

N^o III.

(Autographe.)

Señora, el día de ayer fué áspero para los que caminaron, pero para mí asperísimo en extremo, pues me partí de la presencia y de servir á V. Alt^a: cosa que estaré sintiendo todo el tiempo que duraré no volver á besarla las manos. He pasado muy bien la noche, por durarme los regalos de V. Alt^a tan enteros como en el Águila. Partome en este punto á Sulmona y con tiempo blando. Voy tan de V. Alt^a como lo seré todos los días que viviere; y para esto suplico á Nuestro Señor

me la dé, y á V. Alt^a la salud, felicidad y contentamiento que merece y yo la deseo.

De Navellas, savado, 20 de hebrero 1575.

B. L. M. D. V. Alt^a su mas cierto servidor
y obediente hermano,

DON JU^o DE AUSTRIA.

*A la serenissima señora madama de Austria, mi hermana
y señora.*

N^o IV.

(Autographe.)

Señora, la causa de no aver escrito á V. Alt^a algunos dias ha, ha sido estar todo, y yo principalmente, suspenso y sin alguna resolucion, esperándola de corte, adonde he inbiado al secretario Juan de Soto, lo uno á dar cuenta, como tan bien informado de cosas pasadas y sucedidas, y lo otro á saver y proponer qué haremos en el tiempo y provisiones con que nos vemos. Hasta que llegue, no ninguna otra cosa se me hordena, sino que me haya á Meçina, y allí recoja toda el armada, para acudir con ella segun los andamientos y avisos de la enemiga. Y así en esta conformidad quedo dando priesa á todas provisiones, y darla á Juan Andrea para que se parta, luego que llegue con la infantería ytaliana de Lombardía, á Cicilia. Yo entretanto recojeré todo lo que deste reyno se ha de sacar, para llevarlo conmigo, y no dexar cosa que traficar despues; y á esto husaré de toda diligencia, porque cierto parezco y estoy aquí ya muy mal y padeciendo el honor. He proveído, entretanto que llegava este correo, con esta determinacion, la Go-

leta de gente y toda municion, y á Malta asimismo, y al lio prevenido las partes y lugares sospechosos de cerco. Agora, como digo, quedo yo atendiendo á mi partida, y esperando la última resolucion de jornada y de efeto. Esto es, Señora, en sustancia nuestro estado, del qual he dado cuenta al señor príncipe, para lo uno cumplir yo con mi obligacion, y lo otro para que bea segun esto lo que mejor le estubiere, que será á lo que yo asistiré con todo mi posible y mis veras. Ora V. Alt^a me haga saver como se halla y adonde, y como la tratan estos calores que van entrando, pues no ay persona en la tierra á quien mas toque ni que mas huelgue de tener las nuevas que en esta parte pueden desearse. Su Mag^d quedava con salud, el príncipe con unas tereianillas, la princesa algo mejor, y toda la demas sangre buena; Flándes muy gastada; el duque que la gobierna en extremo odiado, y la esperanza dudosa de allanar aquellos payses, aunque los que les tienen á cargo lo prometen.. .. Yo, gracias á Nuestro Señor, quedo con salud y esperando, entre otras resoluciones, la que Su Mag^d tomará de mi. Mil gentes me inbian á diferentes partes. Pero lo principal sobre que hago instancia, y no pequeña, es por la presencia de nuestro patron, con el qual querria yo propio verme y resolverme. Dios guie este efeto y guarde á V. Alt^a con la felicidad y contento que merece y yo deseo.

De Nápoles, 4 de junio 1575.

Besa las manos de V. Alt^a su muy cierto
servidor y buen hermano,

DON J^o DE AUSTRIA.

A la ser^{ma} señora madama de Austria, mi hermana y señora.

Nº V.

(Autographe.)

Señora, cierto V. Alt^a deve á lo que la desco servir y quiero toda la merced que á mí me haze. Muy grande la he recebido en saver, tan particularmente como Marcelo me a dicho, la salud con que V. Alt^a se halla, y en lo que en este tiempo se entretiene. E holgado tambien mucho de entender la que ay en toda su casa y criados, porque pienso que no les devo menos á todos que ellos á V. Alt^a. Y así es infinito lo que he gustado de saver lo que en esta parte desco; y espero, plaziendo á Dios, que, aun antes de yrme, volveré otra vez á cumplir el que truxe de besar las manos á V. Alt^a y entregarme á los regalos tan continuos de sus criados; y áse de procurarlo como cosa deseada en extremo, y por obligacion y por amor, y por todas quantas partes pueden dezirse. Entretanto yré siempre dando á V. Alt^a cuenta de mí, para valerme de todos los favores que recibo y mercedes que me haze. En lo que está agora mi partida diré algo claro, por la siguridad que lleva esta letra de verse á manos de V. Alt^a. Señora, yo he deseado estrañamente hazer la jornada de Argel, y principalmente este año que la armada enemiga no saldrá tan numerosa de bien armadas galeras que hosára desviarse tanto d'estas mares, y en tiempo tan al invierno como fuere al fin de agosto. A este fin he enaminado mis despachos en corte, y prevenciones por acá, y élo hecho tanto mas animado quanto que savia yo que era esta la voluntad de Su Mag^d, aunque, á dezir verdad, él es muy mal servido destes ministros, que atienden mas á sí que no á su amo. Y por volver á mi plática, digo que, teniendo ya lestos una gran parte de pertrechos de guerra á este propósito, he visto, en este último despacho que aun no es en respuesta de Soto, la imposibilidad que en corte parece que tiene esta jornada. Y como el tiempo está ya tan adelante, y por empear muchas cosas que faltan,

y la principal la resolucion de do ha de venir junto con la hórden, y que esta se inclina antes á que se vea lo que haze el enemigo, me e resuelto al fin de mudar antes de opinion que de aventurar, sin tener con qué, lo que en esta empresa pudiera aventurarse. Y asi me yré presto á Mecina, adonde estaré apercebido, lo uno para ver qué nos descubre el armada enemiga, y lo otro para, si nos da qualquiera lugar, acudir á lo de Tunez, para lo qual creo que tenemos lo que conbiene, si el tiempo no me falta. Y es cierto que, pensando antes que fuéramos á Argel, escribí con grande encarecimiento á Su Mag^d, accordándole las partes y deseo del señor príncipe para ser ocupado por Su Mag^d en aquella jornada, en la qual, si se efetuára, quisiera yo verle. Esto es, Señora, en sustancia lo que pasa y la cuenta que puedo dar de mí y de mi cargo á V. Alt^a. Yré siempre continuándola segun las ocasiones y tiempo dieren lugar. Creo que, acabado este verano, tendré cierta licencia : ya digo que, antes de usar della, quiero en todo caso besar las manos de V. Alt^a; pero el quando y como, diré quando sepa lo que será de mí. Entretanto la suplico me tenga en su memoria y en su gracia, y que me dé de su salud siempre nueva, pues segun la que fuere sera mi ánimo y mí contento..... Suplico á V. Alt^a sea para sí sola lo que en esta la escribo y mande romperla luego, porque al fin papeles son papeles. He mandado á don Rodrigo de Venavides solicite un retrato mio para inbiar á V. Alt^a, y creo lo podrá llevar agora Marcelo, á quien me remito á todo lo demas que V. Alt^a querrá saver, á quien Nuestro Señor me guarde como deseo, V. Alt^a merece y él puede.

De Nápoles, 26 de junio 1575.

Besa las manos de V. Alt^a su mayor
servidor y hermano obediente,

DON JU^o DE AUSTRIA.

A la ser^{ma} señora madama de Austria, mi hermana y señora.

Nº VI.

(Autographe.)

Señora ,..... no sé lo que haremos este poco verano que nos queda. Aquí estoy esperando cada día el armada enemiga ; pero no será posible combatir con ella sin mas armada nuestra, porque no de poco es, por mis pecados, inferior á la del enemigo : cosa que siento en el alma, y que atribuyo á particular desgracia mia, no ser un poco mas ygual ; que cierto para combatir no esperára á ygualdad por ygualdad, sino que con harta ventaja que nos tuviera lo hiziera; pero pasa de no pequeña la que nos lleva. Doyme entretanto priesa á ganar tiempo, para que en tiniendo alguno acudir á lo de Tunez, que aunque sele a metido nuevo socorro y gente, todavia espero en Nuestro Señor la ganaremos, si este enemigo me da qualquier poco lugar.....

De Mecina, 19 de agosto 1575.....

DON JUº DE AUSTRIA.

Nº VII.

(Autographe.)

Señora , ya por otras vias abrá V. Altª sabido en sustancia la última hórden que me a tomado de Su Mag^d, mandándome quedar en Lombardia : cosa que siento harto mas de lo que sabría encarezer, por todas las razones que V. Altª tiene tan bien entendidas ; y particularmente me duele, porque fuera,

á mi juicio, de mas fruto mi yda á corte que la quedada como la lago. Por que m'e resuelto de inbiar al secretario Juan de Soto á España á tratar todo lo que yo llevaba en memoria, que no será poco; y entretanto me quedaré en Vigeven, xx millas de Milan, sin entender ni empacharme en nada de mi comision hasta que el dicho Soto vuelva, porque para aventurar lo ganado de honor, conocidamente y sin provecho alguno, lo mejor es dexarme estar, á lo menos hasta que Su Mag^d lo entienda desta manera. Lo principal que agora pretendo es salir con el armada á inpedir, en quanto se pueda, los efetos de la del enemigo, adonde quiça se ganára mas honra que en estas partes, sin tener á qué atender ni mas que tanto en qué ocuparse. Mando tambien á Soto que, si en corte entendiere que se trata de inbiarme á Flándes, que responda que para tal resolucion conbiene antes verme con Su Mag^d, y que yo no sabré tomarla sin que primero suceda esto. Lo que Su Mag^d me escribe y hordena es que asista en Milan, hasta que me mande otra cosa, para dar cuydado de allí á los vezinos y proveer á Flándes de gente, y á otros efetos tales, encargándome la inteligencia de todo lo que toca á guerra, y dizeme que por este verano solamente. Dios lo quiera así, como lo espero. Esto es, Señora, en sustancia, lo que contiene el despacho de quedarme y lo que yo resuelvo, porque quedo con muy poco dinero y con el autoridad quebrada; y así no me ocuparé en nada, sino todo lo remitiré al marqués de Ayamonte, y yo me estaré en Vigeven hasta que Juan de Soto vuelva. Solo me huelgo cierto de quedar en estas partes, por la compañía y vezindad del señor príncipe, que a determinado de no yr á España por agora: cosa de que yo estoy muy contento, por lo que me le dará, lo uno su compañía y vezindad, y lo otro el parecer juntos ante Su Mag^d. Yo me parto luego á dormir esta noche en Sarraval, y de allí seguiré mi camino, adonde creo encontraré al señor príncipe, para cuyo efeto voy muy albo-

rotado y contento. De lo demas de mí que fuere sucediendo yré dando cuenta á V. Alt^a, á quien Nuestro Señor guarde como yo deseo.

De Genova, á 6 de mayo 1574.

Besa las manos de V. Alt^a su mayor servidor
y obediente hermano,

DON JU^o DE AUSTRIA.

*A la ser^{ma} señora madama de Austria, mi hermana y
señora, en su mano.*

N^o VIII.

(Autographe.)

Señora, téngame V. Alt^a justamente por escusado, si no he respondido á sus dos cartas, que a días que he recibido, de 19 y 28 de agosto, pues en lo que he andado siempre me a negado tiempo y lugar de hazerlo; y agora digo á V. Alt^a que también estoy tan embaraçado que á penas puedo dar nueva de mí. Las de por acá se abrán entendido, mas largamente que aquí dire, del señor principe y de otros: cosa que á mi me tiene maravillado y muy dolido, no tanto por lo que se a perdido en las plaças de Berberia como porque se nos retire el enemigo vitorioso y honrado, quando atendemos nosotros á juntar nuestra armada y se gasta el dinero, que tanto se mira por él, sin tiempo, sin sazón y sin otro fruto que mal gastarle. Quando partí de Nápoles, aquel día se perdió la Goleta, y á penas pude juntar media armada en Palermo quando siguió á

la Goleta el fuerte de Tunes : de manera que el diligentarme á partirme de Lombardia sin órden tambien ha sido inbálido; Que fuera si la esperára hasta quando me llegó, que fué estando en Palermo? Al fin todo va, Señora, en peligroso estado; y en verdad que no es en parte toda la culpa de Su Mag^d, sino en consentir á los que gobiernan sus Estados que no tengan por tan suyo el vezino y el que no lo es como el que es á cargo de cada ministro. Mire pues V. Alt^a qué será juntando á esto dexar pasar, como agora, el tiempo que deve ocuparse no solo en estorvar al enemigo sus efetos, pero aun que de razon devíamos atender á otros nuestros. Yo espero oyr cada dia que el enemigo se aya retirado, y abrálo cierto hecho dias a, si este tiempo, que tan contrario nos es, selo a consentido; y bien creo que ya por este año no nos queda mas que esperar ni temer, porque para todos ha entrado el invierno y cerrándose las ocasiones, mayormente para nosotros, que ni hallamos ninguna ni aun tenemos forma de emprender cosa que balga. Abrá al fin de parar todo en retirarnos al solito en hora buena ó mala; y yo cierto, sin mas detenerme, pasaré luego á España : que es el punto á que agora tengo puesta la mira; pero avisaré antes á V. Alt^a, y aun, si posible es, la besaré las manos. A la última de V. Alt^a por ser en respuesta de otra mia, tendré poco que dezir, y á la primera menos, pues lo que toca á la autoridad y honor del señor príncipe save él que lo estimo en el grado que lo que toca á mí; y así cierto es una de las cosas por que he sentido mucho no averse ofrecido alguna ocasion, el no aver podido hazer con él lo que traya en designo, como lo save el señor príncipe, á quien yo quiero lo que devo á V. Alt^a, á toda su casa y a mi, pues soy tan cercano deudo y tan grande amigo suyo. Hazémonos en todo muy buena compañía, y la misma nos haremos siempre que estemos juntos, como creo lo escribirá mas largo á V. Alt^a. A Juan de Soto estoy esperando cada dia, el qual ha llegado ya

á Ytalia : pero buen despacho cierto inbiarme á cabo de cinco meses que a que le despaché , advirtiendo á lo que a sucedido , y acordando y antepuniendo el remedio.....

De Trapana , á 5 de octubre 1574.

Besa las manos de V. Alt^a su mayor servidor
y obediente hermano,

DON JU^o DE AUSTRIA.

A la ser^{ma} señora madama de Austria, mi hermana y señora.

N^o IX.

(Autographe.)

..... Señora, yo, gloria á Dios, he llegado, algunos dias a, á esta corte, adonde he recebido tanta merced de Su Mag^d que por solo esto doy por mas que bien empleada mi venida..... Despues de aver llegado, creo que se tiene entendido lo de Ytalia muy de otro modo de lo que antes estava. Pensé, como lo avia suplicado á Su Mag^d, estar en esta corte algun tiempo; pero al fin se a resuelto mandarme volver á essas partes, y con tanta priesa que se la da grande á despacharme. Creo me partiré mediado el mes que entra, y creo tambien que yré á empear nueva suerte de servicio en conformidad de lo que conviene al de Su Mag^d. Entretanto se atende á vencer necesidades y á dar priesa á lo con que he de servir y defender este verano. A todo ello doy tan continua priesa que cada dia en consejos y fuera dellos no hago cosa que esto no sea; pero el tiempo esta ya tan al verano que no me contento de lo que no veo... . Aquí, Señora, son todos

consejos; cada día tengo dos, sin otras mil ocupaciones que no me dexan tiempo que mio pueda llamarse.....

De Madrid, á 15 de febrero de 1575.....

DON JU° DE AUSTRIA.

N° X.

(Autographe.)

Señora,..... dexé á Su Mag^d bueno, gracias á Nuestro Señor, pero tan fatigado de negocios que demas de vérselo ya en el rostro y canas, es mucho de temerlo. Las nuevas que de nuestra corte podré dar á V. Alt^a son cierto poco buenas, porque, como no tiene Su Mag^d con quien deseansar, anda cada uno lleno de confusion y nuestro amo de fatiga, y los negocios sin el espediente que otras vezes. Cierta que es gran lástima qual dexé aquella corte, y con todo certifico á V. Alt^a que holgaria yo, y lo traté muy de veras, no salir de ella; pero pareció á Su Mag^d que acá podia volverle á servir en tiempo y ocasiones de importancia; y así ube, como siempre, de obedecer su resolucion..... Para con V. Alt^a solamente, y así selo suplico yo por muchos respetos, traygo tambien hórden de lo que cadauno ha de hazer, que es estar á obediencia: pero desta se a de usar quando algun ministro se persuadiere lo contrario, lo qual no ereo sucederá, porque por cartas han entendido lo que les toca.....

De Nápoles, á 19 de junio de 1575.

DON JU° DE AUSTRIA.

Nº XI.

(Autographe.)

... Ora, Señora, quanto á estas cosas de Génova, ellas van como se abrá entendido. El papa no quiere acavar de satisfacerse de la intincion buena y pacífica de Su Mag^d, aunque la tiene de no consentir que nadie se mezele entre Ginoveses; y así estoy yo, en su nombre, con sus armas casi juntas para no permitirlo; y desco, pues me está remitido desde que Escobedo llegó, que estas esten libres para oponerse al verano á nuestro comun enemigo el Turco; y por eso doy priesa por mi parte á que, si a de aver concierto, se tome en pocos dias, y sino consintiré el camino de la fuerça, porque en este invierno sepamos y autemiremos lo que al verano será de nosotros. Y para dar cuenta de todo á Su Santidad, y suplicarle no se altere, sino dexé á quien toca allanarle estas rebueltas, sin otro fin que el de la proteccion, como por lo pasado, he inbiado á Roma al secretario Escobedo. Entretanto ereo que por quinze ú veinte dias se sobreeserán armas por los viejos y nuevos de Génova, para qu'el concierto tome forma, ó se conozca la intincion d'estos poderes y decretos que dan de remision los de dentro. Al fin las quietudes ó desasosiegos d'esta causa consisten solo en que Su Santidad no se apasione, sino haga oficio de padre que es de todos, amando la equidad, sin declararse por nadie contra su brazo derecho, que es Su Mag^d. Esto es sucintamente el estado d'estos principios de garbullo....

De Nápoles, á último de setiembre 1575.....

DON J^o DE AUSTRIA.

Nº XII.

(Autographe.)

Señora, yo he llegado aquí con la soledad de V. Altª que tendré siempre que no estubiere adonde continuamente la pueda ver y besar las manos; y así deve estar cierta V. Altª de que quantas vezes me diere el tiempo ocasion de hazerlo, no faltaré al cumplimiento de tan gran desco, causado de tan grandes obligaciones como yo tengo y V. Altª me a dado. La soledad que me escribe averla yo dexado, y la que me a dicho don Diego de Mendoça que quedó en V. Altª, es en todo conforme á la mia y á lo que se deve al verdadero amor y desco de servirla que en mí ay: por lo qual no dudo de que siempre estaré recibiendo esta merced, entre las demas que alcanço de V. Altª, á quien suplico me la haga en darme las nuevas de sí que estaré esperando de continuo con infinito desco adó quiera que me hallare, y esta por la última será la que procuraré yo merecer á todo, y mas que mí possible, pues es mas lo que conozco dever yo á V. Altª. Partiréme de aquí, á dos ó tres del mes que entra, á Lombardía, como allí en presencia de V. Altª, lo resolví. Eserivenme de aquellas partes que mi presencia será de provecho para las cosas de Génova, y en la misma conformidad de lo que vió V. Altª dura la instancia que me hazen. Y así, despues que llegué, me he dado priesa en mandar adereçar galcras y las demas cosas necessarias á mi partida, de modo que al tiempo señalado me partirée, si el mismo tiempo no me lo in pide. Yo voy á Lombardía; pero á la fe, Madama, si puedo, passaré á España, porque, á mi juizio, será lo mejor para todo lo que se trata, y por huir de tan peligrosas ocasiones como anteveo para este verano, y de tan peligrosa compañía como es la deste virrey, con quien he pa-

sado, despues que llegué, lo que mas largamente escribirá á V. Alt^a Juan Ferrante (1), si puede el pobre levantarse de la cama adó le tiene su gota ordinaria. Pero volviendo al caso, este virrey es muy descomedido y muy poco considerado, pues estando yo ya presente, prendió y dió la cuerda á ciertos criados de don Alonso de Leyva que haze oficio de general de las galeras de España. Habléle sobre esto, y díxele á lo último que, como le abia mandado prender un capitán de armas con quien sucedió la ocasion de esta causa, que tambien castigaria á quien me lo mereciese, si no se mirase mas que por lo pasado en como se procedia. Al fin ubo mas que dezir que entenderá V. Alt^a mas largo, si Juan Ferrante puede oyrme; que por serlo el cuento, y yo no tener lugar de escribirle, no lo hago. Solo en sustancia digo que esto no puede durar con este hombre, porque quiere tratar como Dios, y sus partes son como de bestia. Perdona V. Alt^a el bocablo, pues es el mas propio en este sujeto. Volveré, antes de yrme, á dar nueva cuenta de mí á V. Alt^a y de lo que mas ubiere, si algo fuere; que agora todo es aver hallado lo de aquí muy peor que lo dexé, sin dinero ni provision ni forma de averla. Nuestro Señor lo remedie y dé á V. Alt^a quanto merece y yo le desco.

De Nápoles, á 24 de enero 1576.

Besa las manos de V. Alt^a
Su mayor servidor y obediente hermano,

DON JUAN DE AUSTRIA.

A la ser^{ma} señora madama de Austria, mi hermana y señora.

(1) Gio. Ferrante Sguinea, l'un des gentilshommes de Margherite.

Nº XIII.

(Autographe.)

Señora, pienso que Juº Ferrante abrá escrito á V. Altª, algunos dias a, como mi yda á Lombardia cesó, porque en aquellos dias que avia de partirme, hizo tales tiempos que no dexaron navegarse. Despues, con lás buenas nuevas que nos llegaron de lo de Génova y con las nuevas necessitades que por estas bandas apretavan con armada enemiga, pareció que era esto á lo que combenia principalmente atender, y confirmóse con mandar Su Magestad que así se hiziesc. Pero para la execucion dello, si biene nuestro enemigo, estamos por nuestros pecados tan desproveydos y faltos de todo, y señaladamente de dinero y lo demas con que la guerra se sustenta, que certifico á V. Altª que tanto tardará en perderse lo que el enemigo emprendiere quanto él lo dilatare, porque á esto se junta tantas otras cosas, y ay para cada una tantas dificultades que no se trata de otra. Mire V. Altª qué gentil cargo es el mio, y qual me devo de hallar. Escritoloc á Su Magª tan claro como se deve con don Juan de Cardona, y hecho por mi parte quanto me a tocado, aunque ya savemos que no basta esto adonde no se alcançan milagros, y estos solo á Dios es dado hazerlos. Yo cierto, por muy grande le tendria que no baxase, como se dize, el armada este año, porque, si biene, y pujante como suele, muy bien apercebidos nos hallará, sin gente, vitualla, municiones y al fin, por abrebriar, sin cosa alguna de quantas son menester, por la falta de dinero, y por la poca ó ninguna sustancia que de la corte se me imbia y acá me dan. Con todo, por cumplir si quiera con migo mismo, yo me partiré á Çaragoça de Cicilia dentro de pocos dias, y desde alli, si la salud lo sufre, procuraré meter la gente que pudiere en Malta, ó quando mas no pueda, con la que me quiziere seguir, yré yo adó viere ser la necessidad mayor, pues para otra forma de provisión ni ay gente levan-

tada, ni para sacar la ordinaria de sus alojamientos ay tan poco un real. De aquí llevaré algunas compañías con migo, y con hasta 22 galeras me partiré, y me seguirá luego con las de su cargo el marqués de Santa Cruz. Lo demas que ay que guardar, como á dezir Cerdeña, Mallorca y otras islas, guárdelas Dios, que puede. Este es, Señora, el miserabilísimo estado presente en sustancia. Yo me ando fuera de Nápoles, porque son tantos los que acuden con memoriales por dineros, y tan poco el que tengo, que por no perder tiempo allí para mi despacho en responder á todos, y por no negarles lo que tan justamente piden, y por librarme de otros cien mil embarazos tales, huelgo principalmente de no estar en aquella Babilonia de confusion. Quanto lo deve ser agora Flándes, pues estando tan peligrosos aquellos Estados por tantas vias y maneras, le falta governador, emberdad que lo temo infinitamente, mayormente se los diferencias de Franceses llegan á concierto como la madre lo trata y procurã muy de veras. Gran miedo tengo que con esta ocasion me a de ser propuesto un dia destes que baya yo á Flándes. Suplico á V. Alt^a que, como tan mi señora, madre y hermana que me es, baya desde luego pensando en tal caso qué haré, como y en que me resolveré; que, si Su Mag^d me lo mandare, escribirloe antes á V. Alt^a, si puedo, para resolverme, como digo, con su parecer y opinion, pues con esto estaré muy contento con lo que fuere. Y así la suplico que desde luego piense y me diga algo de lo que se le ofrece sobre este caso, que, como digo, creo que me a de ser propuesto y hordenado.....

De Prosita, á 4 de abril 1576.

Besa las manos de V. Alt^a su mayor
servidor y obediente hermano,

DON JU^o DE AUSTRIA.

A la ser^{ma} señora madama de Austria, mi hermana y señora.

Nº XIV.

(Autographe.)

Señora, por las copias de dos cartas que he recebido de Flándes, verá V. Alt^a el mal estado de lo de allí. Y así considerando yo esto, y quanto es grande el remedio que aquello pide, y que aquí no tengo qué hazer, sino esperar al secretario Escobedo, que está muy despacio negociando sin acavar de darle resolucion que balga, y considerando con esto otras muchas cosas largas que remito á la prudencia y discrecion grande de V. Alt^a, me e resuelto yo en partirme luego á España, y dar á entender á Su Mag^d, como á quien mas duele y toca su servicio, que lo de Flándes pide antes grandes remedios y tales quales deven procurarse á un cuerpo ya casi difunto, que hórdenes é instrucciones infinitas, que aun verse no podrán quanto mas executarse. Junto con esto trataré de otras cosas, y en ellas diré lo que entiendo y lo que sé tan desnudamente quanto cumple se conozcan. Yo, Señora, para esta mi yda hallo muchos conbinencias que me harian conçiencia no hazerla, y así la tengo tan determinada que me partiré, Dios quiriendo, mañana á Génova, y otro día de allí á España en dos galeras que se an podido reforçar de cinco que avia con las de la Señoría propia. Desta mi determinacion doy la cuenta que puedo á quien de mis pensamientos, antes de executarlos, querría yo darla siempre. Suplico á V. Alt^a me escriba y dé nuevas de su salud.....

De Milan, á 11 de agosto 1576.

Besa las manos de V. Alt^a su mayor
servidor y obediente hermano,

DON JU^o DE AUSTRIA.

A la ser^{ma} señora madama de Austria, mi hermana y señora.

Nº XV.

(Autographe.)

..... Señora,..... yo veo bien lo que ay en la jornada, porque desde sus principios tiene grandes dificultades, trabajos y peligros; pero ya tambien lleva el hombre mas que ofrecer á Dios, y mas con que obligar à Su Mag^d, y mas gloria y honrra para el mundo, que son los fines con que me parto muy contento, ya que a guardado Su Mag^d para mi, hasta lo último, lo difícil ó lo imposible de la empresa. Lo que para ella llevo es á Dios que la tome como suya que es, y que á mi me ayude con milagros, pues si no fuere haziéndolos no sé como se pueda volver en vida un cuerpo con el último suspiro en voca. Dineros pocos, porque nuestras riquezas no son muchas. Lo demas de autoridad, que haga segun viere, y todo remitido á mi. Pero, porque vea V. Alt^o que no me a quedado oficio por hazer ni caso por prevenir, la inbiaré en pudiendo (que agora no es posible) un papel de mi mano que di á Su Mag^d, en que le advertia de todos los casos que podian suceder, tomando el salto muy de atras. Pero, como están tan al cavo aquellos Estados, lo estamos tambien acá de espedientes y formas de remedio... .

Del Pardo, à 26 de octubre 1576.....

DON JU^o DE AUSTRIA.

Nº XVI.

(Autographe.)

Señora, yo clamo y hago cada dia quantas diligencias puedo para que conozcan el camino que llevan tan herrado. Pero están tan desatinados y en tal desesperacion que quieren

guerra con su príncipe, y llaman á los de fuera para valerse y entregarse á ellos; y así tienen juntadas sus fuerzas los estados con las del príncipe de Oranges, y esperan las de Francia, para todas juntas emplearse en lo que les doy por paz y amistad, como hijos de Su Magestad y hermanos míos. Mas, aviendo llegado la desvergüença á tanto que, sin querer los remedios que les doy, prosiguen á quitar á Su Magestad sus Estados debaxo de nombre suyo, sera fuerza que, como les e imbiado á protestar, me quite los dedos ante los ojos, y de fienda al rey lo que es suyo; y así lo abré de hazer á gran fuerza y pena mia, si no cesan las armas entretanto que llegamos á los acordios Armas es lo que amenaza el tiempo, las quales quisiera yo usar, pero en otras y muy diferentes partes que las tan propias de Su Magestad..... ..

De Luxemburg, á 22 de noviembre 1576.....

DON JU° DE AUSTRIA.

N° XVII.

(Autographe.)

Señora, Santiago, de quien se puede fiar quanto se le diere en escrito, lleva junto con esta carta una relacion del estado presente de lo de acá, á que me remito, aunque en sustancia digo que el desconcierto destes hombres es tan grande que solo en no saverse concertar son conformes, y en pasar muy adelante con la mas estraña forma de rebellion é insolencias que se an visto. En lo demas andan tan sin eaveza que lo que agora resuelven luego lo contradizen; y así ni ellos se entienden, ni aun me quieren entender, sino obligarme cada dia á que con el sufrimiento se rompa todo. Y á lo último, Señora, ó vendremos certísimo á las armas, y muy presto, ó

ha de hazer Dios por milagro que ánimos tan descompuestos é intenciones tan dañadas se muden á lo contrario de lo en que sus consciencias les ponen, pues corren tan sin tino en sus malicias que llaman á cuantos extranjeros príncipes pueden, y al fin no hacen que lo que Oranjes les hordena. Yo que llevo el intento de la paz y blandura, sufro lo que Dios sabe, y lo que sin su favor no seria posible..... Ya la paz solo yo soy el que la antepongo; pero ni esta se sabe admitir, ni para hazerlo ay gobierno ni hórden entre estas gentes..... Yo, Señora, tengo un trabajo terribilísimo, y cuéstame mi salud, porque la e traydo perdida, y aun no ando sin algunas indisposiciones : pero Dios proveerá que esta resista al trabajo, ya que el verme puesto aquí no me desanima ni quita coraje de pasar adelante con la cruz.....

De Marche, á 20 de febrero 1577.....

DON JU^o DE AUSTRIA.

N^o XVIII.

(Autographe.)

Señora, Quanto á lo de por acá, me remito á la relacion de mano agena que dirá la paz y concierto entre los estados y mí y las condiciones della. Bien veo, Señora, las que son; pero ha sido fuerza ó pasar por ellas, ó llegar al rigor y á los daños de las armas, cosa tan contra la voluntad y hórden de su dueño; y así se a de hazer cuenta desto como hallado á caso y no de otra manera. La religion y obediencia se a salvado, y todo se perdiera sin falta, y los Estados en compañía, llevándolo por guerra, porque el país se hinchia de crejes, y fueran estos los que al fin tubieran siempre la mayor parte dél. Lo demas que de presente falta por sin duda tengo que lo yrá

dando el tiempo, porque, quitando algunos sediciosos y ruynes, la mayor parte son los mismos que fuéron en el ánimo que tubieron (1); y salidos los Españoles, estos se mostrarán por muy leales en todo, de manera que con buen gobierno y mañas serán (á mi ver) muy fáciles de govarnar.

Pero, Señora, esto no puede ser ya en ningun modo por mí, porque han sido tantas y tan terribles las ocasiones que me han dado de perder la paciencia con ellos, que si bien he sufrido infinito, y no sé si mas que deviera algunas vezes, no de menos no he podido tanto vencerme que no aya llegado á atropellarlos con palabras y amenazádoles con las obras, si no se reportavan en lo que dezian : así que ellos me temen y tienen por mal sufrido, y yo no estoy tan bien con ellos que guste de su compañía ni de pasar mi vida haziéndosela. Y pues, por gracia de Dios, he dado un poco de razonable cuenta de mí en lo que me a sido encargado, no quiero mas estar adonde tan á peligro lo tengo todo, tras tanto como me a costado; y así he ya pedido licencia á Su Magestad tan apretadamente que, hablando elaro, he escrito que si no me se da, no abrá resoluçion que no tome, hasta dexarlo todo y yrme allá, aunque sea á ser castigado, porque lo seré sin culpa, y aquí con ella me perderia.

Pretendo que sea esto con tanta brevedad que haga mi salida con los Españoles, y que en mi lugar asista madama de Lorrena, que lo hará hasta que Su Magestad provea persona, y si en esto ubiere alguna dificultad, solo tendré paciencia hasta el agosto ó setiembre : pero desde entonces no estaré cierto mas en estas partes, pues juntándose á lo dicho mi poca inclinacion á gobiernos, y la mucha que tengo á las armas, y otras cosas, no ay que dudar en lo que digo. Esta

(1) Ce passage paraît avoir été mal lu par le copiste, car il est peu compréhensible.

suerte pues á alguien ha de tocar, y para qualquiera es muy buena, sino para mí solo que es ruin; y para quien señaladamente sería allá mejor para ser nuestro hermano bien servido, es V. Alt^a, por lo que aqui la aman y la respetan, que es cierto infinito. Y yo, quanto á mí, entre V. Alt^a y la emperatriz, que será tambien buena, ereo que ha de correr el dado...

De Marche, á 17 de hebrero 1577.

Besa las manos de V. Alt^a su mayor servidor
y obediente hermano,

DON JU^o DE AUSTRIA.

*A la serenísima señora madama de Austria, mi hermana
y señora, en su mano.*

N^o XIX.

Serenísima Señora, Dios sabe la pena que siento de no haver scrito y servir á Vuestra Alteza cada dia; pero el es testigo que no a sido ni es mas en mi mano, porque, demas de faltar de todo punto el tiempo, falta tambien la seguridad de caminos, y sobran los inconvenientes que de entender esta gente que escrivo en esta lengua nacieran, segun esta sospechosa. Lo que tengo que añadir á lo que digo en esa otra carta es que este cuerpo va espirando muy á priesa, sin que baste ningun remedio de quantos le e aplicado para restaurarlo, porque el príncipe d'Orange a respondido al duque d'Arcscott y á mosiur de Yerges que lo primero que se a de hazer es entregarle á su hijo y estados, con Utree y Amsterdam, que dize son comprendidas en su gobierno de Olanda; que despues él cumplira; y por otra parte a dicho que es dos vezes calvinista, en la cabeça y en el coraçon, y que de lo que tiene

ni de lo que se le entregare no restituyra nada, porque ya que de mí se podría fiar, de Su Magestad no lo hará jamas, haviéndole engañado tantas vezes. Tiene muy lestrecha Ansterdan; y haviendo ocurrido, por parte de aquella villa, á pedir socorro para defenderse y conservarse en religion y obediencia, dizen los estados que conviene que se le entregue, pues no tienen posibilidad para tomar las armas contra el príncipe d'Orange, y en lo mismo concurren los del consejo, sin embargo de que veen que anda mas hazerse señor de todo, y que con aquel lugar lo será presto. Lo qual y ver que no ay ninguno que me ayude, antes parece que todos se conciertan á contradizeir lo que propongo, me haze creer que todos siguen un camino. E venido aquí á tratar del negocio de los Alamanes, los quales quieren ser pagados y tienen razon, y los estados dizen que, si no salen con dos pagas en dinero y una en paño y obligacion de pagarles lo demas en quatro años, que los degollarán y llamarán para ello al príncipe de Orange. Y assi espero cada ora oyr que an rotto, y no sé qué es lo que en tan terrible trance tengo de hazer, porque neutral no puedo estar, y si tomo la parte de los estados, vengo á tomar la del príncipe d'Orange, pues se a de hazer la guerra con sus fuerças, y el buen successo desta a de ser en su beneficio, quedando como quedará todo á su dispusicion. Si me arrimo á los Alamanes, harán prenda de mí por lo que se les deve. Si me salgo, dexaré á mis erizados en el martirio, demas de que esto tiene mucha dificultad. Y asi tengo necesidad de que Dios me inspire para acertar; y si viene á desconcertarse con los Alamanes, sucede este ynconveniente. No es menor el que se espera de concertarse, pues se entiende por cosa cierta que, á la ora que salgan de las plaças que tienen, se perderá de todo punto la religion y la obediencia de Su Magestad. Quedo despachando al secretario Escobedo: quiera Dios que el remedio sea á tiempo. Y él sabe lo que me pesa de embiar á Vuestra Alteza tan ruynes nuevas: pero puedese

consolar con que no me a quedado cosa por hazer de quanto e entendido para remediar por blandura este daño, pasando por todo lo que an querido dezir y hazer, hasta sufrir en Bruselas que mos^r de Ese no quisiese venir llamándole, y que el magistrado de aquella villa hiziese lo mismo, diziendo que no era costumbre hablarle sino en la casa della.....

De Malinas, á 19 de junio 1577.....

DON JU^o DE AUSTRIA.

N^o XX.

Serenísima Señora,..... ya V. Alt^a abrá entendido, por lo que le screví con dos correos que partieron de Malinas á 20 de junio y á 6 del presente, el mal estado en que quedava lo de aquí, y quan differente es el fructo che produze la paz del que se pensó. Despues tuve en un mismo tiempo quatro avisos conformes, aunque por diversas vias, que la execucion de prenderme andava ya tan cerca que, si no me ponía en salvo, luego abria effecto, pues para ello se havían ligado con el de Oranges los estados de Brabante y muchos de los pensionarios de las villas, los condes de Agamon, Lalain, Xampañi, Cape, Ese, Versel, llamandose los contrajuanistas, y que yban poniendo el regimiento de Valones de Xampañi y los del conde de Agamont y mos^r de Hese por todos los contornos de Malinas, á tal que por ninguna parte me pudiesse escapar.

Visto esto y que la princesa de Bearne venia á la fuente de Leja y havia de passar por este lugar, me resolví de venirme á él con el color de recevirla aquí; y así me partí á los 14 del presente. Llegue á los 15; y aunque traya concertado con mos^r de Yerges y sus hermanos, que son los que primero se an declarado en servicio de Su Mag^t y por cuyo consejo me gobierno

en estas novedades, de apoderarme luego por su medio y con estratagemas deste castillo, pareció que era bien dexarlo para despues que la dicha princesa fuesse partida de aquí, por hazer con ella el cumplimiento que era razon, y no dar causa de desden al rey su hermano. Ella llegó á los 20; y habiendo procurado de regalarla lo mejor que pude, se partió á los 25.

En este tiempo fueron continuando los avisos de que me pusiesse en salvo; y particularmente tuve dos, que el primero dezia que en ninguna manera diesse la vuelta á Brabante, porque en la primera villa que entrasse seria preso y degollados los que me seguían, el segundo que no solamente no volviesse atras, pero que aun desta villa me convenia salir luego, porque sin duda se haria en ella lo mismo que se pensava hazer fuera, y que, en un banquete que los de la liga habían hecho en Bruseles, acordaron que todos los contrajuanistas truxessen las gorras chatas para que fuessen conocidos.

Con el fin que digo de apoderarme deste castillo, eché voz que, antes de partir de Namur, queria hazer una caça y la aplazé para los 24. Este día, por la mañana, salí con los cavalleros que me siguen, la mayor parte de mis lacayos y mi guardia de Alemanes, y llevando delante quasi todos los que me acompañavan de los payses. Y yendo por la calle, al tiempo que me afronté con la puerta del castillo que sale á la villa, volví la rienda; y con tener mos^r de Yerge y el conde de Mega su hermano la puerta abierta, como que me aguardavan allí para yr conmigo á caça, entré dentro con una parte de mi guardia y de mis criados, antes que los del pays (que yban como digo delante) llegassen, esceto el duque de Arescot, que yba á mi lado. Vinieron luego. Llamélos á él, al príncipe de Ximay, su hijo, los condes de Arambergha, de Ruz y de Foquenberga, marqués de Varanbon, mos^r de Resinguien, mos^r de Gomicurt, mos^r de Floyon, y mos^r de Leques, y les dixé que ya havian visto quantos trabajos, indecencias y peligros había passado y sufrido por el bien, quietud y sossiego destes

payses, pensando sacar de todo el fruto, que con mucha razon devia esperar, de que junto con reducirse las cosas del gobierno á su antiguo ser y buena órden, hizieran lo mismo las que tocavan á la religion cathólica romana y á la obediencia de Su Magestad; que ellos sabian que para este fin no havia dexado remedio por provar de blandura, benignidad y elemencia, y que esto no solo no havia movido los ánimos á abraçar, como devieran, tan grande beneficio, mas que en lugar de hazerlo y de mostrar gratitud á la voluntad y afficion con que yo me empleava en ello, andavan muchos maquinando y haciendo ligas contra mí para prenderme, como el mismo duque me lo havia dicho, y ellos devian tener entendido; que viendo esto y que los malos prevalecian, la religion yba cada dia de mal en peor, la justicia no tenia su lugar, yo no era obedecido para remediar ninguna de las cosas que tanta necessidad tenian de remedio, y en fin que ni el principe de Oranges ni los estados pensavan cumplir lo que estaban obligados, antes hazian gran fuerça para echar los Alemanes, por poder de todo punto quedar libres y Su Magestad impossibilitado de recobrar los payses, me havia resuelto de poner mi persona en salvo, para poder gobernar con la auctoridad y seguridad que convenia, defendiendo religion y obediencia contra los que pretendiessen salir della; que como los estados cumpliessen en esta parte con su obligacion, yo no moveria armas contra ellos, antes las volveria en su favor, si fuesse necessario, y que pues tenian en su mano la paz y la guerra, podrian escoger lo que le pareciesse; que tan aparejado me hallavan para lo uno como para lo otro, y quiza mas aperecido para lo postrero de lo que pensavan; que aunque yo tenia del duque y de los demas que estaban presentes la confianza que Su Magestad me havia mandado hiziese dellos, y la que sus obras y el haverme siempre seguido me obligava, y así esperaba que, cumpliendo con sus obligaciones y siguiendo las pisadas de sus passados, me

assistirian y ayudarian en demanda tan santa y justa , todavia holgaria de saber la intencion de cadauno , y que assi les pedia que , despues de haver pensado en ello , me dixesse cadauno libremente su voluntad , entendiendo que yo no havia de forçar á nadie , pero que se desengañassen (1) que de oy mas tomasse la pârte de Orange ó de los estados contra el servicio de Su Magestad seria declarado y tenido por rebelde y como tal tratado y castigado , y contra los que me acudiesen no solo podrian estar seguros de no recevir daño ninguno por cosa passada hasta agora , pero que en honras y en favores serian acreseentados , y que desto yo les dava la palabra y , si fuesse menester , la propia vida ; que á esto les rogava diessen crédito , y no á lo que malintencionados les dirian .

Respondió el duque que él serviria á Dios y á Su Magestad como siempre lo havia hecho , y que seria el primero que moriria á mis pies ; y lo mismo dixeron los demas , porque son los en quien e conoseido siempre desco de servir á Su Magestad . E despachado á las villas , scriviéndoles en la misma conformidad , para entender lo que puedo esperar d'ellas , y á los gobernadores de provincias que vengan luego aquí , por ver si obedecen mejor que por lo passado.....

Dios sabe lo que e sentido llegar á estos términos ; pero V. Alt^a , con su mucha prudencia , podrá considerar quan forçoso a sido lo que e hecho .

Del castillo de Namur , á 26 de julio 1577.....

DON JU^o DE AUSTRIA .

(1) Le copiste doit avoir omis ici quelques mots.

Nº XXI.

(Autographe.)

Señora,..... en sustancia avemos caydo en una terrible mudança, y tanto que no me falta sino verme cercado aquí, adonde no se puede ganar ninguna honrra. Pero yo espero muy presto el tiempo de cantar otra cancion contra los declarados rebeldes á su Dios y tyranos á su rey, por darse de todo punto al mayor bellaco de la tierra, que es el de Oranges, con el qual se corresponden de manera que le llaman padre y libertador, y obedecen sus mandamientos como sus esclavos, y los de Su Magestad aborrecen y desacatan como á su propio nombre..... Ellos al fin quieren de todo punto lo que aquel bellaco quiere, que es libertad en todo, y no quieren Dios ni rey, ni aun pensar en ello, salvo algunos que me siguen y merecen lo que á honrradísimos cavalleros y leales vasallos se deve.....

Del castillo de Namur, á 8 de agosto 1577, con un regimiento de Alemanes amotinados á las puertas de la villa, y el pueblo casi en arma, y yo como sitiado.....

DON JUº DE AUSTRIA.

UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY



3 9424 02236 0033

University of British Columbia

DUE DATE

DISCARD

